



**Académie de Nantes**

**Concours de Recrutement  
des Professeurs des Ecoles  
(C.R.P.E.)**

**Rapport du jury  
Session 2009**

## Règlement du concours

On se réfèrera utilement à l'Arrêté ministériel modifié du 10 mai 2005 (NOR : MENP0800879A), et à la note de service n°2006-103 du 21/06/2006 (B.O.E.N. spécial n°6 du 13 juillet 2006).

### Eléments statistiques 2009

CONCOURS	Inscrits Confirmés	Inscrits admis à concourir	Présents	Note du dernier admissible /160 (sauf spécial breton /200)	Admissibles	Note du dernier admis sur liste principale /280	Nb postes = Nb admis sur liste principale	Note du dernier inscrit sur liste complém entaire /280	Nb d'admis Sur liste complém entaire
Ext public	3095	2658	1798	92.00	701	189.25	272	187.25	28
Ext public spécial breton	8	7	2	74.50/200	2	/	1 non pourvu	/	0
Ext privé	<u>1168 :</u>	<u>1033 :</u>	<u>757 :</u>		<u>330 :</u>		<u>156 :</u>		<u>14 :</u>
Cerp1 : 44	499	445	302	91.00	111	182.75	50	178.25	5
Cerp2 : 49	387	343	260	76.50	140	165.00	69	163.75	5
Cerp3 : 85	282	245	195	79.00	79	167.75	37	164.75	4
2 <sup>nd</sup> int privé	<u>146 :</u>	<u>129 :</u>	<u>108 :</u>		<u>47 :</u>		<u>22 :</u>		<u>4 :</u>
Scir1 : 44	84	79	72	76.50	31	155.50	15	153	3
Scir2 : 49	33	26	23	71.50	11	138.25	5	136	1
Scir3 : 85	29	24	13	68.00	5	153.75	2	/	/
3 <sup>ème</sup> ext public	271	194	98	91.50	26	192.75	9	185.75	2
<b>Total</b>	<b>4688</b>	<b>4021</b>	<b>2763</b>	<b>/</b>	<b>1106</b>	<b>/</b>	<b>461</b>	<b>/</b>	<b>48</b>

Répartition des candidatures entre dominantes (épreuves d'admissibilité).

	Dominante Histoire-Géographie	Dominante Sciences et Technologie
2 <sup>nd</sup> concours interne privé	66	63
Externe public	1353	1305
Externe privé	566	467
Externe public spécial breton	1	6
3ème concours public	87	107
<b>TOTAL</b>	<b>2073</b>	<b>1948</b>

# Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles- session 2009

## Répartition des admissibles selon les options choisies

### Concours externe public

Départ.	TOTAL Admissibles	Entretien	Littérature de jeunesse	% littérature	Musique	% musique	Arts visuels	% arts visuels	Langue vivante étrangère obligatoire						E.P.S.				
									Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Portugais	Arabe	1500 m	% course	Danse	% danse	Entretien
44	296	296	180	60,81	74	25,00	42	14,19	12	250	33	0	1	0	214	72,30	82	27,70	296
49	121	121	82	67,77	29	23,97	10	8,26	5	92	21	3	0	0	86	71,07	35	28,93	121
53	79	79	47	59,49	18	22,78	14	17,72	7	56	16	0	0	0	47	59,49	32	40,51	79
72	140	140	88	62,86	30	21,43	22	15,71	9	117	13	0	1	0	101	72,14	39	27,86	140
85	65	65	53	81,54	10	15,38	2	3,08	0	48	16	1	0	0	50	76,92	15	23,08	65
<b>TOTAL</b>	<b>701</b>	<b>701</b>	<b>450</b>	<b>64,19</b>	<b>161</b>	<b>22,97</b>	<b>90</b>	<b>12,84</b>	<b>33</b>	<b>563</b>	<b>99</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>498</b>	<b>71,04</b>	<b>203</b>	<b>28,96</b>	<b>701</b>

Département	TOTAL Admissibles	Langue vivante étrangère facultative													
		Allemand	% all.	Anglais	% Angl.	Espagnol	% Esp.	Italien	% italien	Portugais	% port.	Arabe	% Arabe	Breton	% breton
44	296	18	6,08	16	5,41	48	16,22	6	2,03	0	0,00	0	0,00	1	0,34
49	121	5	4,13	19	15,70	19	15,70	1	0,83	0	0,00	0	0,00	0	0,00
53	79	0	0,00	9	11,39	1	1,27	2	2,53	0	0,00	0	0,00	0	0,00
72	140	6	4,29	8	5,71	15	10,71	4	2,86	0	0,00	0	0,00	0	0,00
85	65	2	3,08	8	12,31	10	15,38	0	0,00	0	0,00	0	0,00	0	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>701</b>	<b>31</b>	<b>4,42</b>	<b>60</b>	<b>8,56</b>	<b>93</b>	<b>13,27</b>	<b>13</b>	<b>1,85</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>1</b>	<b>0,14</b>

## Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles- session 2009

### Répartition des admissibles selon les options choisies

#### 3<sup>ème</sup> concours public

Département	TOTAL Admissibles	Entretien	Langue vivante étrangère						E.P.S.				
			Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Portugais	Arabe	1500 m	% course	Danse	% danse	Entretien
44	9	9	1	8	0	0	0	0	9	100,00	0	0,00	9
49	7	7	1	5	1	0	0	0	4	57,14	3	42,86	7
53	2	2	0	2	0	0	0	0	1	50,00	1	50,00	2
72	2	2	0	2	0	0	0	0	2	100,00	0	0,00	2
85	6	6	0	6	0	0	0	0	6	100,00	0	0,00	6
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>84,62</b>	<b>4</b>	<b>15,38</b>	<b>26</b>

## Concours de Recrutement de Professeurs des Ecoles- session 2009

### Répartition des admissibles selon les options choisies

#### Concours externe privé

Département	TOTAL Admissibles	Entretien	Littérature de jeunesse	% littérature	Musique	% musique	Arts visuels	% arts visuels	Langue vivante étrangère						E.P.S.				
									Allemand	Anglais	Espagnol	Italien	Portugais	Arabe	1500 m	% course	Danse	% danse	Entretie
44	111	111	55	49,55	30	27,03	26	23,42	4	90	15	1	1	0	77	69,37	34	30,63	111
49	140	140	87	62,14	28	20,00	25	17,86	3	116	21	0	0	0	108	77,14	32	22,86	140
85	79	79	52	65,82	20	25,32	7	8,86	0	68	10	1	0	0	64	81,01	15	18,99	79
<b>TOTAL</b>	<b>330</b>	<b>330</b>	<b>194</b>	<b>58,79</b>	<b>78</b>	<b>23,64</b>	<b>58</b>	<b>17,58</b>	<b>7</b>	<b>274</b>	<b>46</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>249</b>	<b>75,45</b>	<b>81</b>	<b>24,55</b>	<b>330</b>

Département	TOTAL Admissibles	Langue vivante étrangère facultative											
		Allemand	% all.	Anglais	% Angl.	Espagnol	% Esp.	Italien	% italien	Portugais	% port.	Breton	% breton
44	111	4	3,60	12	10,81	16	14,41	2	1,80	0	0	1	0,90
49	140	7	5,00	12	8,57	23	16,43	1	0,71	0	0	0	0,00
85	79	5	6,33	3	3,80	8	10,13	1	1,27	1	1,27	0	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>330</b>	<b>16</b>	<b>4,85</b>	<b>27</b>	<b>8,18</b>	<b>47</b>	<b>14,24</b>	<b>4</b>	<b>1,21</b>	<b>1</b>	<b>0,30</b>	<b>1</b>	<b>0,30</b>

## FRANCAIS

### 1. Remarques d'ordre général.

- Le sujet avait l'oral pour thématique ; les textes du corpus de la synthèse et la situation d'enseignement plaçaient majoritairement le contexte en maternelle. La cohérence entre ces deux derniers éléments n'était pas autant affirmée que dans les sujets des années précédentes car la situation en classe se trouvait en contradiction avec la conception d'un enseignement de l'oral développé par les auteurs. Certains candidats auront su, cependant, prendre appui sur ce hiatus et se référer pertinemment aux textes du corpus pour argumenter leurs propos dans la 3<sup>ème</sup> partie de la question complémentaire.

Ce sujet, complexe en raison du choix des textes du corpus (l'ensemble des correcteurs a reconnu la difficulté d'accès à l'écrit de Bernard LAHIRE) et du décalage de ce corpus avec la situation d'enseignement, a pourtant été globalement réussi. Ce constat témoigne de la préparation réelle des candidats à l'épreuve, la majorité ayant assuré une gestion appropriée de leur temps pour garantir l'équilibre de traitement de chacun des trois exercices. Seules quelques candidats ont présenté une composition partielle du sujet avec impasse sur une ou plusieurs questions.

***Il est utile de rappeler qu'une copie dans laquelle les différentes composantes de l'épreuve ont été réalisées avec la même attention et le même souci de bien faire est fortement appréciée par les correcteurs. Les futurs candidats qui rencontrent des difficultés dans la gestion de leur temps sont invités à s'entraîner préalablement sur une composition complète dans le temps imparti.***

- Les copies, dans l'ensemble, reflètent un effort de présentation ainsi qu'une organisation cohérente. Même si les copies de grande qualité sont peu nombreuses, la majorité des candidats a assuré l'attention requise à la gestion de leur devoir (soin porté à la calligraphie et à l'organisation aérée de la composition) pour faciliter la lecture des correcteurs qui peuvent ainsi se concentrer sur le contenu. Le jury regrette cependant la permanence de quelques copies, encore trop nombreuses, pour lesquelles la désinvolture avec laquelle la composition a été réalisée entraîne une écriture et une organisation rendant la correction pénible et laborieuse.

***Il est essentiel de rappeler aux futurs candidats l'influence incontestable d'une copie calligraphiquement soignée et suffisamment aérée. Les quelques copies, pour lesquelles l'espacement des lignes était insuffisant, se sont avérées difficilement lisibles. Le jury attend rigueur et exemplarité des candidats au regard de la fonction sollicitée ; c'est pourquoi un entraînement régulier à la graphie pour contrôler la lisibilité de son écriture, ainsi qu'à la mise en page soignée de son devoir, est vivement conseillé.***

- Le niveau d'orthographe a été jugé, dans l'ensemble, satisfaisant mais des zones de fragilité demeurent pour ce qui concerne la chaîne d'accords au sein du groupe nominal ou du groupe verbal, les homonymes grammaticaux et la confusion infinitif du 1<sup>er</sup> groupe/participe passé. Les copies concernées ont eu un retrait de points pour cette raison ; les correcteurs ont souvent constaté une baisse de vigilance des candidats en fin de rédaction (reflétant ainsi une attention insuffisante à la relecture du devoir).

La qualité de l'expression est plus variable ; plusieurs copies font montre d'une syntaxe approximative, d'erreurs lexicales parfois surprenantes (« en bcurence », « synthaxe », « discussion »...). Il a également été relevé des confusions lexicales conceptuelles fréquentes (oral/oralité ; oraliser/verbaliser ou langue/langage) qui témoignent du manque de maîtrise chez les candidats concernés du vocabulaire spécifique.

***Il est conseillé aux candidats fragiles en expression écrite de s'entraîner à écrire le plus souvent possible et de surveiller la tenue syntaxique et orthographique de leur production ; il est attendu d'un futur enseignant une maîtrise conséquente de la langue écrite, une aisance dans son maniement et une utilisation appropriée du lexique adéquat.***

- Certains candidats ont souhaité apporter une cohérence d'ensemble à leur devoir en rédigeant une introduction à chacune des questions de grammaire et complémentaire. Le jury attend du candidat qu'il exprime sa compréhension de l'unité du sujet par des liens ou « passerelles » lorsqu'elle est effective ; ce qui n'était pas le cas cette année. Les candidats qui ont assuré les transitions de manière pertinente ont été valorisés mais plusieurs d'entre eux ont développé des introductions trop longues qui ont induit des erreurs supplémentaires.

Une grande vigilance est recommandée aux futurs candidats sur ce point :

- ***Lorsque le sujet reflète une unité évidente, elle devra être exprimée dans le devoir par des transitions entre les différents exercices.***
- ***Lorsque les différentes parties du sujet ne présentent pas une cohérence affirmée, les correcteurs n'attendent pas la présence de transitions. Lorsqu'elles sont effectives, elles seront évaluées positivement sous réserve d'une pertinence accrue.***

## **2. Remarques relatives à la note de synthèse.**

- Le corpus proposé avait pour caractéristique principale une progressivité dans la difficulté des trois textes. A l'inverse des années précédentes, la consigne n'induisant pas majoritairement le plan, le jury a été confronté à des productions évitant l'uniformisation. Cet exercice a donc été discriminant ; les quelques candidats qui ont montré leur compréhension fine des textes tout en maîtrisant les règles de composition d'une synthèse ont été valorisés.

Dans l'ensemble, l'exercice a été traité de manière satisfaisante car une grande partie des candidats a su trouver une cohérence d'analyse au moyen d'un plan logique. Il a cependant été constaté dans plusieurs copies un amalgame entre la formulation de la problématique et l'annonce du plan.

Plusieurs candidats ont traité le sujet selon un plan binaire développant les constats en première partie et les solutions en deuxième. Ce choix n'a pas permis une argumentation suffisamment approfondie et entraîné un manque de dynamique dans le développement.

***Il est fortement conseillé de procéder avec rigueur en problématisant le sujet en premier lieu puis en déclinant, en second lieu, la problématique en deux ou trois axes pour annoncer le plan.***

- Dans l'ensemble, la méthodologie de la synthèse semble acquise par la majorité des candidats mais il est indispensable d'accorder plus d'attention à la présentation des textes dans l'introduction (il est attendu une mise en exergue de l'idée centrale de chacun) ainsi qu'une progression argumentative en hiérarchisant les idées pour garantir la mise en perspective des textes. Le jury rappelle que les concepts et commentaires qui se situent en dehors des textes du corpus sont à proscrire, y compris dans l'introduction. Les correcteurs sont également attentifs à ce que le développement respecte le plan annoncé et la problématique définie.

Plusieurs copies ont reflété une maîtrise insuffisante des attendus conduisant à un développement sous forme de résumés des textes, de succession des idées sans réelle articulation ni transitions. D'autres relevaient plus du commentaire de texte que de la synthèse.

Une méconnaissance des auteurs par une grande majorité des candidats a été relevée par le jury. Notamment lorsque le pronom personnel «il » était associé à Madame Elisabeth BAUTIER (seule l'initiale de son prénom était précisée dans le corpus) ou lorsque les trois auteurs sont identifiés comme didacticiens alors que le corpus proposait des écrits d'un sociologue, d'une professeure en Sciences de l'éducation et d'un journaliste.

***Il est rappelé aux candidats que la réussite de cet exercice demande beaucoup de méthode et un entraînement conséquent afin d'allier précision avec concision. Un degré d'acculturation suffisant est indispensable pour éviter de laisser penser au jury que les auteurs des textes sont de parfaits inconnus alors que leurs travaux font référence dans le domaine de l'éducation.***

- L'exploitation des textes s'est révélée inégale ; il est vrai que l'écrit de Bernard LAHIRE, très technique, nécessitait une lecture experte pour éviter l'approximation fréquemment rencontrée dans les copies voire les interprétations erronées de la notion d'oral « familial » ou la prédominance de l'aspect social du « langage de la famille ». Il a été constaté que les productions les moins bien notées présentaient une réflexion limitée, subjective, voire immature parfois, avec de nombreux contresens liés à une mauvaise compréhension du lexique (confusions entre oral de la maison/oral de situation ; oral scriptural/écrit par exemple).

Les candidats ont intérêt à accorder un temps suffisant à la lecture des textes, d'autant plus si le corpus proposé s'avère très ambitieux, pour mettre en tension leurs points de convergence et éviter la simple juxtaposition des éléments. Il est également recommandé d'utiliser la terminologie des auteurs avec parcimonie pour limiter le risque de paraphrases.

- Les correcteurs ont constaté la présence d'une conclusion dans la majorité des copies. Bien qu'elle ne soit pas obligatoire, elle est fortement appréciée sous réserve qu'elle soit courte, concise, pertinente et qu'elle évite les redondances. Certains candidats en ont profité pour assurer une transition judicieuse avec le document pédagogique.

#### Critères de correction (Barème de 8 points)

⇒ Critères de réussite (7 points) :

- Introduction conséquente avec caractérisation de l'idée principale de chacun des textes, formulation d'une problématique et annonce du plan
- Développement équilibré et organisé
- Guidage du lecteur assuré par des transitions, des phrases annonces, une identification des sources et des articulations logiques
- Reformulation des idées de manière synthétique
- Présence des points essentiels des textes :
  - Définition des termes en opposition (caractérisation de l'oral des élèves / attentes de l'école relatives à une norme linguistique)
  - Problèmes posés par cette dualité de l'oral et le conflit de légitimité que cette opposition peut occasionner chez l'élève (manque de distance pour gérer les deux pratiques verbales)
  - Pistes proposées pour pallier les difficultés et penser l'enseignement de l'oral scolaire

⇒ Indicateurs d'excellence (1 point) :

- Intégration judicieuse des arguments de Bernard LAHIRE témoignant ainsi de la compréhension fine de ce texte difficile
- Présence d'une conclusion pertinente

⇒ Pénalisations :

- Synthèse non terminée
- Paraphrases et juxtaposition de citations ou succession de résumés
- Syntaxe défailante
- Longueur démesurée (la consigne précisant que la synthèse doit faire environ 3 pages) : au-delà de 4 pages.

### 3. Remarques relatives à la question de grammaire.

- Cette partie a fait l'objet d'une bonne réussite d'ensemble, attestant ainsi d'une préparation effective à l'épreuve. Les commentaires appropriés, la maîtrise du vocabulaire de spécialité et la référence judicieuse au thème du corpus de la synthèse ont cependant distingué les candidats faisant état de l'appropriation effective des notions de ceux s'appuyant sur des connaissances approximatives.
- La consigne de la première question a été interprétée de deux manières différentes par les candidats :

- Transcription d'un oral pratique en oral scriptural
- Traduction d'un discours oral en discours écrit

Le jury attendait le traitement de l'exercice selon la première interprétation, à savoir la traduction du paragraphe en oral aidant à structurer le raisonnement et non un gommage complet de toutes les marques d'oralité. Les candidats ayant opté pour la 2<sup>ème</sup> entrée se sont centrés prioritairement sur les normes de l'écrit aux dépens des normes de l'oral attendues. Cependant, aucune pénalisation n'a été appliquée sous réserve que le relevé des transformations fut exhaustif et suffisamment structuré.

Les correcteurs ont regretté, dans certaines copies, l'absence de la réécriture du texte à partir des propositions de suppression. Il a également été constaté des confusions entre récit et discours ; entre énonciation et oralité.

- Pour ce qui concerne la 2<sup>ème</sup> question, le jury a été surpris par les erreurs, voire l'absence de traitement, dans plusieurs copies. Ce constat témoigne de la mauvaise compréhension (liée à une confusion entre expansion et dérivation) ou de l'absence d'appropriation de la notion d'expansion du nom. Il était pourtant attendu que ce point de grammaire soit totalement maîtrisé par des personnes souhaitant accéder aux fonctions d'enseignant.

Il a également été relevé des terminologies grammaticales parfois fantaisistes comme le « complément d'objet indirect du nom » ou des erreurs inacceptables accordant la fonction d'attribut à un épithète. Il est rappelé aux futurs candidats que le jury attend un usage précis de la nomenclature grammaticale.

Pour les futurs candidats, le jury insiste sur la nécessité :

- ***D'une organisation hiérarchisée des réponses (un tableau pour organiser les éléments relatifs à la 1<sup>ère</sup> question était judicieux).***
- ***De travailler la grammaire de phrase (en adéquation avec les instructions officielles) pour maîtriser les savoirs de base attendus au primaire.***
- ***D'introduire les questions de manière courte et concise, si possible en faisant le lien avec le corpus.***

#### Critères de correction (Barème de 4 points)

⇒ Question n°1 (2 points) :

- Indicateurs de réussite (1,5 point) :

- Relevé exhaustif des transformations (avec lexicque approprié)
- Organisation lisible et structurée (témoignage d'une pensée claire)
- Indicateur d'excellence (0,5 point) :
  - Argumentation des choix de suppression en prenant appui sur les textes du corpus

⇒ Question n°2 (2 points) :

- Indicateur de réussite :
  - Relevé d'un exemple pour chacun des trois types d'expansion du nom :
    - Proposition subordonnée relative
    - Complément du nom
    - Adjectif épithète
  - Organisation lisible et structurée (témoignage d'une pensée claire)
- Pénalisation :
  - Illustration du complément du nom par : « *De ses véritables enjeux...* » qui est un complément de verbe
  - Illustration de l'épithète par « *fondamental* » qui est un attribut

#### 4. Remarques relatives à la question complémentaire

- La situation proposée n'offrait pas une articulation évidente et explicite avec les textes du corpus. Les candidats ayant établi des liens ont été valorisés mais le jury regrette la rareté des réponses très satisfaisantes.
- Le jury a apprécié les copies présentant une organisation et une catégorisation des remarques ; les candidats ayant fait ce choix ont ainsi évité les répétitions néfastes à l'expression d'une pensée logique. Le plus souvent, ils ont su également proscrire la description linéaire des différentes actions qui traduit un manque d'analyse
- Dans l'ensemble, l'épreuve a été plutôt bien traitée avec une cohérence effective entre la question 2 (analyse de la participation des élèves et de leurs interactions) et la question 3 (avis sur la pertinence de la situation proposée). Le jury regrette cependant l'imprécision relative dans de nombreuses copies liée à la méconnaissance du vocabulaire de spécialité, d'une part, et de notions aussi utiles que pertinentes, d'autre part, comme :
  - Les six fonctions d'étayage (Jérôme BRUNER) pour nourrir l'analyse demandée
  - Les fonctions discursives pour illustrer l'analyse de la participation des élèves
- Pour ce qui concerne la 3<sup>ème</sup> question, l'approche critique du rôle de l'enseignante est apparue souvent trop limitée. La tendance majoritaire est de rester dans un registre consensuel ; les candidats hésitant à affirmer leurs choix didactiques.

Les propositions de modifications ont été très inégales, parfois mêmes non traitées. Les correcteurs ont été surpris de ne pas trouver dans certaines copies la nécessité de modifier la durée de la séance (qui se trouvait être beaucoup trop longue pour des élèves de cet âge) ou bien la taille du groupe (l'expression des élèves se trouvant peu favorisée en classe entière). Cette absence d'éléments aussi essentiels reflétait le manque de regard critique et distancié pourtant attendu chez de futurs enseignants. A l'inverse, les quelques candidats ayant déjà un niveau de pratique ou d'observation de classe ont su faire part des connaissances didactiques qu'ils possèdent et les retraduire judicieusement dans le traitement de cette question.

Le jury souhaite donner aux futurs candidats les conseils suivants :

- ***Il est attendu une véritable rédaction des réponses avec des connaissances précises et un arrière-plan théorique. Les candidats ne doivent donc pas se contenter d'une restitution de cours ou de lectures mais faire preuve de réflexion et d'analyse personnelle. Il est indispensable de prendre appui sur le***

**document support pour donner plus de corps et de signification aux éléments de cours.**

- **Lorsque la question sollicite l'identification des objectifs convoqués dans une séance d'apprentissage, il est pertinent de se référer à la terminologie des programmes. Il est donc vivement conseillé de les étudier et de les mémoriser. La référence au socle commun des connaissances et compétences (décret du 11 juillet 2006) est également attendue.**
- **Dans la mesure du possible, des observations de classe peuvent constituer une préparation judicieuse afin de s'appropriier et analyser des situations d'apprentissage variées.**

#### Critères de correction (Barème de 8 points)

⇒ Question n°1 (1 point) :

- Présentation d'objectifs d'apprentissage relatifs aux champs suivants :
  - Acculturation littéraire
  - Oral, langage
- Précision d'une séance menée en collectif

⇒ Question n°2 (4 points) :

- Modalités d'étayage :
  - Relevé organisé et illustré des éléments indispensables (2 points) :
    - Présentation de la tâche
    - Animation de l'activité, soutien à la tâche
    - Signalement des erreurs et relance
  - Relevé organisé mais incomplet (1 point)
- Participation des élèves :
  - Relevé organisé et illustré des éléments indispensables (2 points) :
    - Participation de quelques élèves seulement
    - Peu d'interactions des élèves entre eux
    - Degrés divers d'intervention : description / interprétation
    - Propension d'un élève à la centration sur ses propres représentations
  - Relevé organisé mais incomplet (1 point)

⇒ Question n°3 (3 points) :

- Argumentation critique des choix pédagogiques de la situation (1,5 point) :
  - Peu de pertinence du dispositif en classe entière
  - Longueur de la séance
  - Peu de sollicitation des élèves (limitation de l'étayage et de la régulation)
  - Remarques relatives à la mise en œuvre de l'objectif d'acculturation littéraire
- Proposition de modifications pertinentes au regard de (1 point) :
  - L'objectif langagier de la séance
  - L'objectif de lecture d'un album
- Indicateurs d'excellence (0,5 point) :
  - Références judicieuses au corpus de textes
  - Mention du manque de pertinence de la situation pour un enseignement de l'oral scriptural
- Pénalisation dans le cas de contradictions flagrantes entre le traitement des questions 2 et 3

## MATHEMATIQUES

### Remarques d'ordre général.

Le candidat doit penser qu'il soumet sa copie à un correcteur et que la qualité de sa communication écrite est essentielle.

Ainsi, un soin particulier doit être apporté à la présentation: lisibilité, pagination, propreté des constructions et des graphiques, organisation de la copie indiquant explicitement l'ordre de traitement des questions, mise en valeur des résultats, traitement intégral de la question.

- La sobriété et la concision dans la rédaction des réponses sont hautement appréciées.
- La présentation de la réponse du candidat doit permettre au correcteur de distinguer les éléments de réponse attendus (utilisation de tirets dans une énumération, paragraphes bien distincts, bonne maîtrise de la présentation sous forme de tableau) et l'informer ainsi de la bonne compréhension de la question posée.
- Toute réponse suppose la rédaction d'une phrase minimale (et pas uniquement un mot).

### Remarques s'appuyant sur la spécificité de l'épreuve 2009.

- Les définitions et notations mathématiques de base doivent être maîtrisées (nombre premier, multiple, chiffre ? nombre, calcul de %,  $\overline{ab}$  ?  $ab$ ,  $[AB]$  ?  $AB$ , médiatrice, diagonale...)
- La lecture attentive et précise de l'énoncé peut permettre au candidat :
  - d'une part, de gagner un temps précieux en répondant **strictement** à la question posée (cf exercice 1 et question complémentaire 5 de l'exercice 3),
  - d'autre part, de ne pas être pénalisé par un retrait de points (ex: si 4 réponses sont attendues, ne pas en proposer davantage).
- Dans le cadre des questions complémentaires, une bonne connaissance des programmes est attendue pour éviter toute incohérence dans les réponses.

### Analyse détaillée par exercice.

#### Exercice 1

- Un exemple donné ne constitue pas une preuve ou une démonstration.
- Il est nécessaire de connaître les définitions : chiffre, nombre, nombre premier, diviseur, multiple... ainsi que les notations  $\overline{ab}$  (confusion fréquente avec le produit  $ab$ )

Il suffisait de montrer que 57 n'était pas un nombre premier, sans justification pour les autres nombres, la question étant fermée.

#### Exercice 1 - Question Complémentaire

- Une préparation à l'analyse de travaux d'élèves est nécessaire.
- Un tableau doit être réellement un tableau à double entrée (l'absence de tableau a été sanctionnée par la perte de la totalité des points).

- La présentation sous forme de tableau implique une capacité de synthèse qui n'a pas toujours été observée dans les copies des candidats.
- La confusion entre les termes "*procédure*", "*erreur*" et "*hypothèse*" est fréquente. Il est important de différencier "*avantage*" et "*inconvenient*", d'argumenter précisément pour éviter toute confusion ou amalgame.

### **Exercice 2**

- Le candidat doit absolument s'interroger sur la validité et la vraisemblance des résultats donnés (on a pu lire par exemple : *pourcentage négatif*, *économie de 500 000 €*, *pot de peinture de 2 500 m<sup>3</sup>*, *achat de pots non entiers...*)
- La maîtrise de la notion de pourcentage et d'arrondi est indispensable à un candidat préparant le concours. La confusion entre aire et volume a pénalisé de nombreux candidats.

### **Exercice 3**

- L'écriture, la notation et les notions mathématiques relatives à cet exercice sont parfois mal maîtrisées (par exemple confusion entre *segment [AB]* et *distance AB*, "*milieu d'une droite*", "*médiatrice d'une droite*", "*médiane d'un rectangle*", "*diagonale d'un triangle*", ...).
- Toute démonstration doit s'appuyer sur des propriétés reconnues : elle ne doit comporter que les éléments indispensables à sa compréhension.
- Une présentation synthétique du raisonnement (sans étape inutile) peut garantir une meilleure réussite.
- Les correcteurs ont pointé l'absence fréquente de connecteurs logiques dans la rédaction. Le candidat doit s'en tenir strictement au matériel proposé dans la question pour réaliser ou décrire les constructions.

### **Exercice 3 - Question Complémentaire**

- La lecture attentive de la consigne doit conduire le candidat à donner strictement le nombre de réponses attendues.
- "*Compléter un message*" ne signifie pas "*Comment aider l'élève ?*".
- Les questions posées induisent parfois une présentation organisée : à la question 1, "*Donner trois arguments*" doit inciter le candidat à organiser sa réponse en trois paragraphes distincts. A la question 5, "*En citer quatre*" doit amener le candidat à proposer une liste (éventuellement avec tirets)  
Une phrase d'introduction est attendue pour chaque réponse à une question, y compris pour la question 5.

## HISTOIRE-GEOGRAPHIE

### 1. REMARQUES GENERALES

Dans l'ensemble, les copies ont présenté peu de fautes d'orthographe et de syntaxe. La plupart des candidats font preuve de soin. Les correcteurs déplorent parfois des écritures difficiles à déchiffrer et une mise en page trop dense.

Des candidats ont rendu des copies blanches ou ont fait l'impasse sur une des questions (souvent celle de géographie) de la partie mineure. Les réponses à un seul sujet même si elles sont correctement traitées, entraînent la perte de points précieux.

### 2. CONSEILS SUR L'EPREUVE

Une culture générale solide et une maîtrise satisfaisante des concepts des deux disciplines permettent de traiter les sujets avec rigueur et d'éviter des erreurs grossières au niveau de la datation en histoire ou de la localisation en géographie.

Il est aussi attendu des candidats une bonne connaissance des programmes du cycle 3 (aptitude à mesurer ce qu'un enfant de cet âge est capable de faire) et de ses prolongements avec le socle commun. Il est aussi utile de s'imprégner des contenus de manuels scolaire du secondaire ainsi que d'ouvrages généraux apportant des connaissances actualisées sur les thèmes proposés au concours.

Il est important enfin que le candidat gère bien le temps imparti (certaines questions du dossier ne sont pas traitées). La relecture afin de corriger expressions, orthographe et grammaire est nécessaire. Lors de la rédaction, privilégier clarté, exposition synthétique plutôt qu'un assemblage confus d'idées. Les productions courtes, avec une introduction de qualité et posant la problématique sont appréciées. Les correcteurs regrettent surtout pour la partie géographie, le manque de croquis, de schémas.

Des candidats n'ont pas distingué enjeux scientifiques et pistes pédagogiques d'utilisation.

Ceux-ci ont été sanctionnés car il en résulte une partie dans laquelle il incombe au correcteur de chercher les éléments relatifs à chaque question.

Pour chaque question, le candidat doit fixer les limites spatiales ou temporelles. Il en résulte :

- En histoire, une bonne connaissance des grands repères chronologiques et de quelques moments clés est un préalable indispensable.
- En géographie, le candidat doit privilégier l'approche spatiale et avoir une bonne compréhension de l'organisation de l'espace français.

Les candidats qui choisissent cette épreuve comme dominante, ne doivent pas le faire par défaut car celle-ci s'avère souvent déterminante pour l'admissibilité. La préparation est à ne pas négliger et le travail de cette discipline ne se limite pas à une assimilation de connaissances factuelles (des candidats indiquent un certain nombre de dates correspondant à l'époque en lien avec l'événement qui s'y rapporte, pensant avoir répondu à la question). Elles sont certes utiles, mais l'acquisition d'une méthode d'organisation des données l'est tout autant. Pour un non spécialiste, une bonne préparation, un travail régulier (élaboration de fiches sur les six périodes et quelques enjeux), sont un gage de réussite.

### En résumé pour réussir cette épreuve :

- Annoncer un plan sur les deux premières questions et développer ensuite en mettant en avant des connaissances précises ou des notions maîtrisées à travers des exemples bien choisis.
- Extraire les informations et les notions présentes dans les documents pour la partie scientifique du dossier auquel il faut adjoindre des connaissances destinées à l'illustrer à travers des paragraphes argumentés.
- Exploiter une documentation c'est dégager une problématique ou des enjeux scientifiques, mettre en relation les documents parfois pour les opposer ou en montrer la complémentarité et la cohérence.
- Pour les pistes pédagogiques, expliciter les choix de tel ou tel document et exposer des activités précises visant des objectifs simples en rapport avec le dossier, en faisant preuve de bon sens. La fiche de préparation n'est pas attendue.
- Intégrer les indications concernant l'usage transversal ou interdisciplinaire des documents dans une démarche globale des connaissances.

### 3. REMARQUES RELATIVES A LA MAJEURE HISTOIRE-GEOGRAPHIE

#### PARTIE 1

##### Question 1 /Histoire (3 points)

« 1788-1815 : une France bouleversée par la Révolution et l'Empire dans les domaines politiques et sociaux »

*Il ne s'agissait pas de tout énumérer, mais de faire un bilan de cette période en comparant la France d'avant 1789 en termes d'organisation politique, sociale voire administrative et judiciaire avec la France de 1815. Il fallait définir le sujet (référence à la Révolution et l'Empire), en cerner les limites chronologiques et comparer les deux périodes dans les domaines politiques et sociaux.*

Dans l'ensemble, les éléments historiques sont maîtrisés. Cependant les candidats racontent souvent la Révolution puis l'Empire. C'est un récit chronologique plus qu'un bilan abordant les thématiques souhaitées et indiquées dans la question (domaines politiques et sociaux). Ainsi les domaines sociaux sont peu traités (même si des dates mettant en avant la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et la fin des privilèges sont citées). La notion de fin du pouvoir absolu, de souveraineté de la nation avec la dimension du citoyen libre qui n'est plus sujet, est abordée.

L'administration et la justice sont quasiment absentes du propos, si ce n'est l'indication du code civil introduit dans le récit chronologique. La France administrativement unifiée avec département et préfet est oubliée.

Ce qui est majoritairement reproché est une non organisation autour des deux domaines politique et social et un manque de recul par rapport au sujet à traiter.

Des candidats qui ont fait preuve de connaissances historiques sur ces deux périodes n'ont pas toujours répondu à la problématique attendue devant s'articuler autour d'un bilan.

Ce sujet s'est avéré difficile car très ciblé.

##### Conseils

- Bien relire le sujet, connaître les principaux repères chronologiques et les changements importants (exemple : en 1788 le roi a tous les pouvoirs, en 1815, les français sont citoyens).

- Bien cerner les personnages de l'époque (Louis XVI et Napoléon Bonaparte). Ce dernier a puisé dans la Monarchie et la République les instruments d'un système de gouvernement qui survivront après sa chute.

### **Question 2 /Géographie (3 points)**

« *L'aménagement de l'espace montagnard : les stations touristiques dans les Alpes Françaises* ».

*Il était attendu des candidats qu'ils abordent l'aménagement de l'espace en resituant celui-ci dans une évolution historique et spatiale (les générations de stations avec des exemples) en mettant en évidence le changement de statut du paysage (paysage transformé, dégradé) avec les conséquences sur l'environnement (espace protégé, intervention de l'Etat).*

De manière générale, les productions des candidates sont décevantes. Le sujet est traité de manière superficielle et il est constaté de nombreux hors sujets. Les candidats montrent peu de connaissances sur l'évolution des stations. Parfois on a un survol de carte postale avec le Mont Blanc en arrière plan ou une seule station décrite avec schéma enfantin d'une montagne, du skieur, du téléphérique...

L'aménagement est souvent synonyme de pollution ou dégradations. Les différentes lois telle que la loi Montagne (9 janvier 1985) sont peu connues. Les réussites à cette question sont celles qui ont compensé par une bonne réflexion. La plupart des réponses étaient axées sur le tourisme.

C'était un sujet difficile et il est regrettable que peu ont utilisé un tableau de comparaison des différentes générations de stations. Les copies ont donc été valorisées quand apparaissaient la notion de stations de vallées et stations intégrées ainsi qu'une allusion à la révolution de l'Or blanc et le rôle de la DATAR pour enrayer le déclin démographique des zones de montagne.

### **Conseil**

Bien lire le sujet, repérer les notions qu'il évoque (aménagement, stations touristiques). Il apparaît incontournable de bien connaître l'espace français et son évolution récente.

## **PARTIE 2 (dossier)**

Celui-ci sur la romanisation ne comportait pas de difficultés particulières.

La problématique générale pouvait être celle-ci :

« *Comment Rome a-t-elle exporté sa civilisation (modèle politique, modèle urbain, modèle culturel) en Gaule et quelles sont les limites de cette acculturation ?* »

### **Les enjeux scientifiques (4 points)**

*Le jury attendait du candidat qu'il soit capable de dégager l'unification par une politique administrative de la Gaule, l'adoption d'une langue, le latin, d'un modèle culturel et des pratiques sociales romaines. Le nouveau modèle urbain et rural, les facteurs de développement de l'économie à travers les voies romaines et la Pax Romana complétaient cette réponse.*

La copie était valorisée si le candidat parlait de la lente intégration inégale de la Gaule à la civilisation romaine (dates précisées sur les différents documents).

Les correcteurs soulignent les relatives bonnes connaissances historiques des candidats sur cette période. De très bonnes copies offraient une analyse permettant de dégager une problématique et d'en énoncer les idées qui participaient à sa réponse.

Cependant, certains correcteurs indiquent que le questionnement ne fait pas toujours sens, que le plan n'est pas souvent annoncé et que malgré une construction correcte, la présentation des documents prend le pas sur l'analyse. Or la description des documents n'est pas demandée. Les candidats ne dégagent pas suffisamment les différents thèmes abordés dans le dossier. Quelques copies ont décrit cette période et l'ont illustrée avec les documents, ce qui ne peut pas être accepté.

Les bâtiments romains sont souvent cités, leurs fonctions non. Le document 2 mettant en avant la Pax Romana a engendré quelques contre sens.

### **Conseils**

- Faire une lecture rigoureuse des documents.
- Tirer les éléments essentiels pour dégager la problématique.
- Organiser ses idées à l'intérieur d'un plan.

Cette partie concernant les enjeux scientifiques commence donc obligatoirement par une introduction, laquelle comprend une phrase définissant les termes et l'importance du sujet. Elle propose une présentation synthétique et non linéaire des documents puis la problématique (voir en observant les supports quelle question pose le dossier). Elle se termine par l'annonce du plan. Deux phrases conclusives sont souhaitées.

### **Les pistes pédagogiques au cycle 3 (4 points)**

Pour ce dossier, il fallait qu'un élève comprenne l'héritage de Rome, perçoive que ces changements avaient permis une unité politique, une capitale et un développement des voies de communication et des villes.

Les candidats devaient expliciter le choix de tel ou tel document et exposer des activités précises visant des objectifs simples en rapport avec le dossier.

Il n'était pas attendu de préparation de séance, ni de séquences, simplement des pistes de travail et des objectifs de connaissances notionnelles mais aussi des objectifs méthodologiques.

Globalement, les pistes proposées sont sommaires, peu originales, parfois peu réalistes ou trop générales avec un écart entre objectif annoncé et activités prévues (catalogue plutôt qu'une démarche). L'activité de l'élève est souvent négligée par contre la trace écrite est présente sous la forme d'un résumé ou d'une légende. Certains candidats ont traité tous les documents, d'autres ont trop détaillé leur proposition de séquence.

Il est observé également quelques confusions entre objectifs et compétences. Objectifs et pistes peuvent aussi être confondus. Les pistes donnent parfois l'impression que le candidat effectue un parcours obligé en oubliant de mettre du sens sur ce qu'il écrit.

Cependant, les bonnes copies présentaient des objectifs de méthodologie et d'apprentissages précis, avec une description d'activités en lien avec les programmes et pertinentes sans reprendre tous les documents.

### **Objectifs transversaux et liens possibles**

La transversalité et le lien avec d'autres disciplines sont souvent abordés de manière globale. Quand le candidat ne fait pas l'impasse sur ces pistes.

De nombreuses copies présentent un catalogue de réponses convenues et attendues (maîtrise de la langue et le lire, dire, écrire avec des propositions évidentes, arts visuels et le bas relief, géographie et le plan de la ville).

Peu de liens avec les TIC, avec l'histoire des arts.

<p><b>Conclusion sur cette épreuve</b> Les candidats ne doivent pas perdre de vue qu'une bonne copie est celle qui combine des connaissances scientifiques et pédagogiques sûres, une réflexion organisée, une présentation et une rédaction claires.</p>
---

#### 4. REMARQUES RELATIVES A LA MINEURE HISTOIRE-GEOGRAPHIE

##### Question 1/Histoire (3 points)

**« Comment expliquer l'expansion coloniale européenne dans la deuxième partie du XIX<sup>ème</sup> siècle ? »**

*La lecture attentive de la question permettait de situer les réponses dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le candidat devait articuler son propos autour d'une réponse axée sur les besoins économiques de l'Europe (recherche des matières premières et recherche de débouchés), des réponses politiques et stratégiques (développement d'une zone d'influence et de prestige, forte pression démographique et conceptions idéologiques).*

*La copie était valorisée si la définition de l'expansion coloniale était présente, l'idée de la relance coloniale était perçue ainsi que l'entente des pays européens. Citer des hommes politiques (Ferry, Chamberlain, Bismarck) était apprécié.*

Le traitement de cette question laisse apparaître des faiblesses qui montrent que les candidats accordent une importance toute relative à cette mineure (manque d'investissement lisible sur certaines copies).

Les correcteurs observent des connaissances peu précises, des confusions entre révolution industrielle et commerce triangulaire. Les copies sont contrastées, soit les connaissances sont structurées et précises, soit elles restent dans des propos généraux.

Les aspects stratégiques de l'expansion et la recherche de débouchés sont rarement évoqués. Très peu de références aux personnages politiques. Des problèmes relatifs aux limites chronologiques sont observés.

##### Question 2/Géographie (3 points)

**« Les villes en France : réseau urbain et offre de services »**

*Des définitions étaient attendues : un réseau, des services. La réponse devait s'organiser autour des villes en France en montrant que la répartition des agglomérations faisaient apparaître un réseau très hiérarchisé selon la taille des villes ainsi que les biens et les services qu'elles offraient.*

*L'organisation en France avec un centre principal (Paris) et des agglomérations relais contribuaient à la réussite de cette question de géographie.*

*Enfin, il était judicieux de montrer que le réseau urbain français était un héritage de l'histoire et devenait relativement stable.*

Cette question a fait l'objet de nombreux hors sujets. Les candidats confondent espace urbain et réseau urbain, réseau urbain et réseau de transport. Ils se focalisent sur la dimension intra urbaine et de nombreuses dérives sont observées vers la description d'une ville.

Peu de schémas sont utilisés. Beaucoup parlent du poids écrasant de Paris avec quelque fois le terme « capitale macrocéphale ». En revanche, de nombreuses copies traitent à la suite de l'organisation interne du réseau urbain et offrent un catalogue de services.

Les villes ne sont pas traitées dans le cadre de ce réseau urbain, mais à l'échelon local.

Les correcteurs se posent la question suivante : « N'y a-t-il pas eu confusion avec un sujet du même type donné en 2007 sur les caractéristiques des zones périurbaines en France ? »

## **SCIENCES EXPERIMENTALES ET TECHNOLOGIE**

- **Composante majeure**

L'ensemble des sujets proposés reposent sur des notions de technologie et de physique. Le jury a relevé un niveau d'ensemble convenable pour une majorité de copies. Certaines se sont révélées excellentes, quelques unes insuffisantes.

Le bon niveau orthographique ainsi que l'expression écrite correcte ont été appréciés. Cependant, le niveau de connaissance scientifique reste moyen et le lexique scientifique pas toujours bien maîtrisé.

Le jury attend d'un professeur des écoles un minimum de culture dans chaque domaine correspondant à l'enseignement qu'il sera amené à dispenser. Il regrette que le niveau de connaissances en physique et technologie ne permette pas aux candidats de maîtriser un vocabulaire scientifique. Cela a été constaté sur des éléments de réponses concernant des objets de la vie quotidienne comme manivelle, pignon et engrenage.

En physique, un lexique scientifique peu maîtrisé n'a pas toujours permis d'évoquer les notions de solubilité ou de propriété des gaz par exemple.

Les candidats doivent aussi veiller à la bonne utilisation des abréviations.

De nombreux candidats décrivent ou paraphrasent les documents proposés et analysent très peu. La capacité à comprendre, analyser et exploiter de manière synthétique fait souvent défaut. Certaines réponses gagneraient en clarté si elles étaient accompagnées d'un tableau (pour comparer et récapituler) ou de schémas à ne pas confondre avec des dessins.

Le jury rappelle que la lecture des énoncés doit être très rigoureuse. Les candidats doivent veiller à identifier les éléments, cibler les connaissances qui sont demandées, repérer les verbes qui renvoient à des actions spécifiques. Cela leur permettra d'éviter les propos hors-sujets ainsi que la récitation de définitions non demandées.

En ce qui concerne le volet pédagogique de l'épreuve, le concept de démarche d'investigation est relativement bien connu des candidats cependant le jury remarque que celle-ci est peu appliquée ou manque de logique dans sa mise en œuvre. Il ne s'agit pas de décliner toutes les étapes d'une démarche standardisée mais d'envisager son application contextualisée.

Globalement, la question scientifique est mal identifiée.

Il faut veiller à la cohérence entre la situation d'entrée proposée et la notion à aborder (dans de nombreuses copies le vélo a été proposé pour travailler les engrenages).

Les candidats ont rencontré quelques difficultés à s'approprier des savoirs, à établir un lien entre l'activité et les compétences visées, les objectifs d'apprentissage et les situations proposées. La phase d'évaluation est peu présente.

La référence aux programmes est souvent peu claire.

Cependant, le jury a noté chez les candidats leur volonté de faire agir les élèves.

- **Composante mineure**

Le niveau des copies est globalement faible. Seules les réponses à la question 1 ont été jugées satisfaisantes. Le concept de bielle-manivelle s'avère mal maîtrisé par une majorité de candidats.

Les remarques formulées pour la composante majeure sur la lecture des énoncés et la schématisation peuvent être reprises pour cette composante mineure.

Le jury a apprécié le bon niveau orthographique des copies, dans l'ensemble.

Une plus grande rigueur scientifique et une meilleure capacité à synthétiser auraient été appréciées.

Bien souvent, l'absence de maîtrise des concepts a entraîné un manque de précision dans le vocabulaire scientifique utilisé.

## EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Le présent rapport développe des propos généraux dans un premier temps, puis commente chaque partie de l'épreuve en tenant compte des informations recueillies à l'issue de la session 2009. Les notes concernent la session 2009.

L'arrêté du 10 mai 2005 modifié fixe les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive du concours de recrutement des professeurs des écoles.

L'épreuve se déroule en 2 parties : une prestation physique choisie par le candidat entre danse et 1500M au moment de son inscription au concours et un entretien qui prend appui sur la pratique de cette activité.

Une note académique précise les contenus, modalités et barèmes des épreuves. Ce document est consultable sur le site de l'Académie de Nantes.

Tous les candidats aptes doivent fournir un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'épreuve choisie : Danse ou 1500m. L'attention des candidats est attirée sur **la rédaction de ce CM qui doit indiquer précisément l'épreuve pour laquelle il n'y a pas de contre indication.**

Les modalités de dispense pour la prestation physique sont clairement indiquées dans la note académique consultable sur le site du Rectorat de Nantes.

**Dispenses** : les candidats handicapés, par un médecin agréé, et les candidates en état de grossesse ou en congé de maternité, par un médecin : les candidats(es) de ces 2 catégories obtiennent une note correspondant à la moyenne académique des notes attribuées pour la prestation physique. Les autres inaptes doivent produire un certificat médical de **contre indication à la prestations physique choisie**, établi par un médecin : ils obtiennent la note 0 pour la prestation physique. Un candidat dispensé prépare, pour l'entretien, un exposé qui s'appuie sur la pratique de l'activité, choisie lors de son inscription, et sur les éléments qu'il est en mesure de dégager de cette pratique.

Sauf cas de dispense, l'absence ou le retard à l'une des parties de l'épreuve entraîne l'élimination du candidat. Par contre, un candidat qui se présente à la prestation physique mais n'a pu l'exécuter obtient la note zéro pour cette prestation.

En 2009, la moyenne obtenue à l'épreuve globale d'EPS est de 12.04 pour le concours externe public, 10.99 pour le concours externe privé 44, 11.38 pour le concours externe privé 49, 11.21 pour le concours externe privé 85, et 09.26 pour le troisième concours public.

### **1500 M**

#### **Prestation**

Course de 1500M réalisée sur piste. Le temps effectué est noté sur 20 points selon un barème distinct pour les garçons et les filles.

#### **Notes de la session 2009**

La moyenne des notes obtenues est de **11,60**. La note la plus basse est **0**. La note la plus haute est **20**.

Les meilleures notes sont obtenues par des sportifs entraînés, en bonne condition physique et qui maîtrisent véritablement leur rythme de course.

Les notes moyennes concernent des candidats qui se sont entraînés mais aux qualités physiques moyennes.

Les notes les plus basses sont obtenues souvent par des candidats mal préparés qui ont une allure de course très faible ou plus souvent par des candidats volontaires mais désavantagés par leur morphologie.

Bonne préparation des candidats (es) à cette épreuve.

### **Exigences**

En fonction de la stratégie de course développée par le candidat, celui-ci doit être en mesure de la reproduire. Cette épreuve fait appel à des perceptions proprioceptives, de rythme, de cadence, d'appuis qui donnent la vitesse possible et à des sensations intéroceptives liées à la douleur, à l'essoufflement...C'est la relation de ces différents facteurs que le candidat doit prendre en compte. La régularité de course est une stratégie possible.

### **Recommandations**

Un entraînement régulier est conseillé et en particulier sur une piste de 400m pour identifier précisément des données liées à la distance (nombre de tours, incidences d'une course en couloir...).

Le port de chronos ou autres objets a dans de nombreux cas gêné et donc pénalisé les candidats.

Prévoir une tenue vestimentaire adaptée à l'épreuve.

## **DANSE**

### **Prestation :**

C'est une prestation individuelle conçue dans le but d'être vue et jugée. Sa fonction est de communiquer sens et émotions. La chorégraphie, avec support sonore, a une durée de 2' maximum. La surface d'évolution au sol est de 9 mètres sur 11 mètres.

### **Notes de la session 2009**

La moyenne des notes obtenues est de **12,40**. La note la plus basse est **03,50**. La note la plus haute est **20**.

Les meilleures notes vont à des productions gestuelles de qualité, originales et expressives (humour, gaieté...) qui possèdent des ruptures de rythme. L'argument est lisible et bien développé. Les candidats ont composé avec leur morphologie, leur tempérament, l'argument. Motricité distanciée du réel, stylisée.

Les candidats moyens présentent une chorégraphie dont l'argument est soit lisible, avec des moyens moteurs limités où l'expression ne prend pas suffisamment en compte l'effet produit, soit peu évident, enfermé dans un style, une gestuelle avancée. Un travail réel mais qui manque d'expression et de précision. Ils ont du mal à faire les liaisons entre les différents éléments.

Les productions stéréotypées ou mal construites, sans recherche, sans émotion, caractérisées par une succession de gestes sans lien, obtiennent les notes les plus basses. Il est constaté un décalage total avec l'argument fourni et/ou une gestuelle pauvre, répétitive, monotone. L'argument est caricaturé : mimes sans enchaînement dansé

Cela est notamment dû à un manque évident de préparation et de compréhension des niveaux d'exigence de l'épreuve. Les propositions vont de l'argument non préparé à l'argument soigné et original.

### **Exigences**

Pour répondre aux exigences de cette prestation il faut construire sa chorégraphie dans le respect des critères d'évaluation inscrits dans la fiche descriptive, cette construction est au service de l'argument. La réalisation technique n'est pas nécessairement de haut niveau, mais maîtrisée.

## Recommandations

**Le sens** donné à la production doit être premier, il doit introduire une construction chorégraphique personnelle, originale. **L'argument**, sujet de la chorégraphie, doit être le plus lisible possible gestuellement (une photo ne peut être suffisante, elle doit être complétée par un titre, une phrase). Le sens de l'argument doit être rapidement accessible pour le jury : éviter des textes trop longs et la multiplication de supports (objet et texte). Eviter des arguments difficiles à interpréter avec les moyens techniques dont dispose le candidat.

**Le travail d'expression** doit être affiné, plus symbolique que narratif: il peut évoquer une ambiance, un état, une émotion... L'utilisation d'objets peut induire le mime et faire obstacle à la symbolisation.

**La production** doit être claire dans le temps et l'espace : début et fin doivent être très visibles.

Veiller à ce que **la musique** ne domine pas la prestation. Soigner sa tenue vestimentaire, à choisir en fonction du mouvement. (Marquer la fin de l'enregistrement sonore.)

Prévoir un double de la cassette ou du CD. Etre attentif à la qualité de l'enregistrement et à l'orientation de l'espace scénique.

Prendre conscience de la durée (2 minutes maximum) qui impose un engagement immédiat.

## Entretien avec le jury

### Caractéristiques :

Cette partie de l'épreuve concerne l'ensemble des candidats. C'est une situation de communication. Il n'y a aucun lien direct entre le niveau de la prestation physique et l'évaluation de cette partie d'épreuve.

Le temps de l'exposé est de 10 minutes, l'entretien ne pouvant excéder 20 minutes.

La phase de questionnement prend appui sur le contenu de l'exposé.

La moyenne obtenue à l'épreuve est de 12,23.

Note la plus basse : **01**.. Note la plus haute : **20**.

## Constats

**Exposés** : les exposés des candidats sont structurés mais éludent pour une partie d'entre eux l'analyse de leur pratique physique.

Dans de nombreux cas, les liens avec l'enseignement de l'EPS à l'école ont été abordés lors de cette phase. La dimension interdisciplinaire a été évoquée. Elle reste cependant trop convenue et artificielle.

Les meilleurs candidats identifient des éléments pertinents de leur pratique physique et dégagent une problématique qu'ils savent illustrer par la mise en œuvre d'une situation ou d'une séquence. Ils n'ont pas de difficultés à expliquer les concepts cités dans leur exposé. Ils précisent, illustrent, transposent aux autres activités de l'éducation physique. Ils adaptent les contenus d'enseignement, les démarches pédagogiques aux autres champs de l'EPS et aux différents niveaux d'enseignement. L'évocation d'outils pédagogiques concrets, adaptés valorisent les propositions.

Leur propos est nuancé et relativisé. Ils tiennent compte notamment des caractéristiques des élèves aux différents cycles d'enseignement, des programmes 2008 dont ils maîtrisent les contenus et de quelques références scientifiques pertinentes d'auteurs reconnus.

Ils assurent une très bonne gestion de leur temps.

## Compétences attendues chez les candidats

On attend du candidat :

- qu'il fasse valoir des connaissances, en particulier lorsqu'elles sont utiles à la démonstration engagée : connaissances relatives à l'EPS à l'école (contenus, programmes 2008, organisation, cycles...), au domaine d'activité retenu et au développement de l'enfant.
- qu'il fasse preuve d'esprit d'analyse et de synthèse, de prise de distance afin de mettre en évidence les aspects fondamentaux de sa démonstration.
- qu'il soit capable d'identifier, à partir de sa pratique, des principes ou règles de fonctionnement dont la transposition auprès des enfants est possible avec les éventuels aménagements liés aux caractéristiques de ces élèves.
- qu'il effectue des choix pertinents en lien avec sa problématique afin d'éviter l'énumération de contenus sans distinction véritable.
- qu'il développe plus précisément les aspects spécifiques (activité) et disciplinaires (EPS) et ne se contente pas d'énoncer quelques vérités générales passe-partout;
- **qu'il se positionne clairement sur le rôle de l'enseignant qui ne peut être limité à la mise en place de situations pédagogiques. La volonté très louable de responsabiliser les élèves et de développer leur autonomie ne peut justifier une relative « absence » de l'enseignant dans les différentes étapes de l'apprentissage. Le maître doit effectivement enseigner.**

Les candidats analysent leur pratique pour dégager une problématique pertinente qui s'appuie sur une transposition didactique de l'activité. Les passages obligés que constituent la citation des textes officiels ne sont pas une simple énumération de ceux-ci, mais sont choisis, illustrés dans l'activité course de durée ou danse et transposés dans d'autres APS.

L'ouverture interdisciplinaire n'est pas artificielle mais s'articule de manière logique avec les situations. Les illustrations sont choisies en fonction de leur pertinence et permettent de renforcer les apprentissages.

### **Exigences**

Pour répondre aux exigences de l'épreuve, il faut connaître :

- les textes qui régissent l'enseignement de l'EPS à l'école primaire : les compétences des programmes 2008 et celles du socle commun, les connaissances et les méthodes, la mise en œuvre dans le cadre d'un projet d'EPS (dont il est nécessaire de bien identifier la dimension) et les données relatives à l'évaluation;
- les connaissances relatives au développement de l'enfant et les principales caractéristiques de son fonctionnement.
- les différentes modalités et contenus d'enseignement qui permettent de lier l'EPS aux autres disciplines scolaires dans le cadre de la polyvalence.
- les différentes méthodes pour construire et réguler l'enseignement en fonction des contextes d'apprentissage.

### **Recommandations**

Le jour de l'épreuve il est conseillé au candidat :

- de présenter une problématique simple, accessible, qui sera effectivement traitée dans l'exposé et en lien avec les principes dégagés à partir de l'analyse de sa pratique. La structuration de l'exposé ne doit pas conduire à une uniformisation des contenus. Les exemples et les idées développées permettent d'identifier un positionnement personnel du candidat.
- de montrer des qualités d'expression et de communication : nuancer le propos, éviter un ton monocorde, la récitation, donner du rythme à son exposé sans précipitation et sans exagération, être attentif aux questions posées...
- d'éviter la présentation exhaustive d'une unité d'apprentissage ou de situations concrètes sans lien réel avec la problématique développée. Un inventaire de tâches,

de situations ou de jeux n'est d'aucune utilité si ces exemples n'illustrent pas de façon concrète le propos tenu.

- de conclure en prenant de la distance, en proposant des axes de réflexion et en gérant le temps.
- de maîtriser la terminologie employée.
- d'être attentif à ne pas transposer ses propres difficultés, ses représentations sans discernement avec la réalité des élèves à l'école primaire.
- d'éviter le descriptif détaillé de sa préparation physique mais se centrer sur des éléments, utiles pour l'enseignement, qu'il a pu tirer de son expérience.

## **EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN**

### **1<sup>ère</sup> partie**

#### **1- GENERALITES**

Avec une moyenne académique de 12.29 à la première partie de l'épreuve, le niveau des résultats est à nouveau très satisfaisant. Le jury a apprécié le degré sérieux de préparation, et de réelles capacités de communication de nombreux candidats.

#### **2- PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE**

Un document de quatre pages au maximum et sans question sert de base de l'exposé. Les principaux champs abordés sont classés dans trois grandes catégories correspondantes au programme de l'épreuve :

- l'histoire de l'école, ses finalités, son fonctionnement, son environnement, ses méthodes avec une ouverture sur d'autres pays européens,
- connaissances dans le domaine de l'éducation,
- les obligations, les droits et les responsabilités des professeurs des écoles.

Il est à noter que la référence au programme du concours sur la première page des dossiers ne constitue, en aucun cas, un intitulé de sujet.

L'objectif de l'épreuve, à caractère pré-professionnel, est d'identifier chez les candidats non pas des capacités abouties, qu'ils ne peuvent avoir acquises à ce stade de la formation, mais plutôt une aptitude à se projeter dans le métier qu'ils ambitionnent d'exercer.

#### **3- L'EXPOSE**

L'exposé (10 minutes) permet d'évaluer l'aptitude des candidats à proposer une analyse et une synthèse sur le dossier tiré au sort d'une part, et d'autre part, sur ses aptitudes à communiquer oralement.

Les jurys ont apprécié que les candidats sachent préalablement annoncer clairement leur plan, présenter très brièvement les textes du dossier, dégager les idées essentielles sans paraphrase, lier l'expérience personnelle ou les observations dans les classes, lorsqu'elles ont eu lieu, aux réflexions amenées par l'analyse du dossier, quitte parfois, à discuter la proposition de l'auteur.

Ces observations situées dans leur contexte doivent être toujours en rapport précis et justifié avec la problématique présentée.

Il est nécessaire de procéder à une analyse approfondie des textes et surtout de dégager une problématique adaptée aux contenus abordés. Certains candidats ont parfois tendance à s'éloigner du contenu de ces textes, à en extraire une thématique qui tient lieu alors davantage de prétexte que d'une véritable synthèse et à proposer des plans trop stéréotypés.

La présentation linéaire et juxtaposée des textes est à éviter dans la mesure où elle ne permet pas de tisser des liens et de structurer l'exposé.

Le plan doit être approprié au traitement de la problématique annoncée et s'appuyer sur les textes qui composent effectivement le sujet proposé.

Une conclusion s'impose en évitant un catalogue de ce que l'on n'a pas pu exposer auparavant. Elle permet de répondre à la problématique posée en introduction, d'ouvrir l'entretien sur d'autres horizons et de mettre en valeur la réflexion et la culture personnelles du candidat.

L'utilisation de la totalité de la durée de l'exposé ne constitue pas un objectif en soi. Un exposé dynamique auquel il manque quelques minutes est plus apprécié qu'un exposé lent et monocorde.

Dans l'ensemble, le jury a pu constater une très bonne gestion du temps imparti par les candidats.

Il est nécessaire de s'entraîner pour parvenir à se dégager de ses notes. Le métier d'enseignant est aussi un métier de communication. Les qualités de clarté, d'expression mais aussi d'écoute lors de l'entretien, constituent des atouts indispensables.

Il n'est pas attendu de présentation « personnelle » du candidat (son parcours professionnel ou universitaire). Les allusions à ce parcours, lorsqu'elles ont lieu, doivent être justifiées par le contenu de l'exposé ou une question abordée en entretien.

#### **4- L'ENTRETIEN**

Il suit immédiatement l'exposé sur une durée de 15 minutes. C'est l'occasion de deux moments :

- une interrogation relative à l'exposé du candidat

Elle est destinée à approfondir certains points, à l'amener, à l'explicitier, à réfléchir, à justifier, à aborder des points non envisagés lors de l'entretien.

L'écoute du candidat, son aptitude à répondre de façon précise, à éventuellement rectifier certaines de ses affirmations sont appréciées des membres du jury.

- un temps d'évaluation des connaissances du candidat dans d'autres domaines disciplinaires ou transversaux que le thème du dossier. L'interrogation se fait sans nouveau support. Le candidat doit être capable de formuler clairement une réponse sans détournement des questions posées.

Il convient d'être préparé à se recentrer immédiatement pour aborder au mieux ce nouvel exercice.

Sans a priori, les questions posées permettent de sonder une culture générale du candidat, ses connaissances sur l'organisation et les missions de l'école primaire, de s'assurer de son degré d'ouverture et de sa capacité à mettre en relation des programmes et des activités d'élèves, en repérant les apprentissages mis en oeuvre. Il convient de ne pas se précipiter pour répondre, de prêter attention au sens des questions posées.

L'argumentation mais aussi la capacité à illustrer ou à comparer des situations sont les bienvenues dans cet exercice (voir conseils suivants). Des convictions personnelles peuvent être présentées si elles sont étayées par une réflexion et en lien avec les questions posées.

Il convient d'éviter les questions trop laconiques ou d'utiliser un lexique pédagogique incertain.

Quelques entretiens insuffisants au plan de la communication proviennent soit d'une attitude péremptoire ou désinvolte, dénotant un manque d'esprit critique et de sens de la nuance, soit d'une émotion mal maîtrisée nuisant à la communication avec le jury. Dans l'ensemble le jury constate d'année en année de nets progrès dans ce domaine.

Il a été signalé que le climat général de l'entretien ne permet pas au candidat de présager de la valeur de son intervention. L'interrogation peut se clore par une série de questions simples auxquelles il a su répondre, ce qui ne saurait pour autant occulter la faiblesse globale de la prestation. Inversement, un très bon candidat peut rester en échec sur une question difficile destinée justement à repérer ses limites, sans que cela remette en cause la bonne prestation d'ensemble.

Un échange simple et direct, montrant un réel intérêt pour les questions abordées et une capacité à entrer dans un dialogue en étant ouvert aux questions et à la réflexion proposées permettent d'apprécier des aptitudes attendues dans l'exercice du métier d'enseignant.

Des qualités de communication, un niveau satisfaisant de langage, des capacités d'argumentation, des convictions étayées par des observations de classe ou justifiées par des lectures avisées, des réflexions sur l'entrée dans le métier et des références à une culture personnelle constituent autant de critères positifs d'appréciation.

## **5- CONSEILS POUR LA PREPARATION DE L'EPREUVE**

Pour préparer cette épreuve, il ne faut pas faire l'impasse sur les grands sujets qui traversent régulièrement l'école : la laïcité, l'éducation civique, la valeurs républicaines, l'éthique professionnelle, les responsabilités des professeurs des écoles.

Les missions de l'école, la connaissance du système éducatif et de son histoire, la question de la transmission des connaissances constituent des passages obligés.

Le socle commun de connaissances et de compétences, les programmes de l'école primaire et les progressions indicatives par niveau doivent être également connus dans leur ensemble, compris dans leur progressivité, et mis en relation avec les observations de classe effectuées ou les lectures de témoignages.

Les rôles respectifs et principaux de l'Etat et des communes, le fonctionnement de l'école, l'organisation de la semaine scolaire, les principes de scolarisation des enfants handicapés, l'éducation prioritaire ou encore l'aide aux élèves en difficulté, les PPRE et l'aide personnalisée peuvent constituer autant de sources de questionnement permettant d'élargir la réflexion et de s'assurer de l'intérêt des candidats pour des sujets leur permettant de se constituer une culture professionnelle.

Les sites Internet du Ministère de l'Education Nationale doivent être consultés : ils constituent une banque de ressources essentielle.

L'entraînement à la communication en situation d'exposé à un jury est nécessaire pour éviter les maladresses d'une prestation trop formelle ou trop formelle ou trop relâchée. La posture, le regard, l'élocution doivent être travaillées.

Les observations de classe, même sur des temps limités, sont indispensables, sous réserve d'être mises en perspective avec les connaissances plus théoriques (programmes officiels, théories de l'apprentissage...) pour pouvoir en dégager du sens et être présentées de façon appropriée, en relation directe avec l'exposé ou l'entretien.

Les liens établis au cours de l'entretien entre culture personnelle et références proposées par les textes sont appréciés : il est conseillé de s'entraîner à les mobiliser à bon escient sans dériver vers une présentation exhaustive ou chronologique d'activités.

Enfin, il convient de ne pas perdre de vue que le métier de professeur des écoles est avant tout inscrit dans la polyvalence d'enseignement : les points d'appui et les réflexions engageant cette dimension sont appréciables et nécessitent d'être également travaillés.

### **CONCLUSION**

Soulignons pour terminer qu'une préparation anticipée dès le début de la formation à l'épreuve sur dossier devrait avoir des retombées positives sur l'écrit et l'oral des autres épreuves d'admissibilité ou d'admission : par l'acquisition de méthodes de communication mais aussi en s'obligeant à prendre du recul par rapport à son savoir, à mettre en relation les divers champs de connaissances et de pratique de l'école primaire, à réfléchir sur les approches didactiques et pédagogiques de l'enseignement, et ainsi à se construire un prépositionnement professionnel.

## **EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN** **2<sup>ème</sup> partie**

### **Domaine des Arts Visuels**

Les candidats ont bien cerné l'épreuve et ont incontestablement préparé sérieusement leur prestation. L'épreuve orale arts visuels prolonge directement l'épreuve de l'entretien professionnel, et cet enchaînement difficile pour le candidat met clairement en évidence le travail de préparation préalable et l'intérêt qu'il porte pour le domaine des arts visuels.

#### **Champs abordés par les candidats et qualité des supports proposés au jury.**

Les candidats ont proposé des analyses d'œuvres issues essentiellement des arts plastiques, peinture, sculpture, photographie... de l'architecture et parfois quelques analyses filmiques. Peu de candidats ont fait le choix de présenter une réalisation personnelle, et il est toujours conseillé de demander des avis extérieurs qualifiés, pour s'assurer de la qualité plastique de ce qui est présenté.

Certains jurys ont constaté des répartitions inégales dans les divers domaines des arts visuels, pas de dessin, rarement de l'art ancien, quelques photographies contemporaines et la majorité dans le champ plastique.

Quelques candidats ont présenté une reproduction d'œuvre qui tient compte de l'actualité artistique.

Dans l'ensemble, les choix faits par les candidats sont réfléchis et correspondent à l'esprit de l'épreuve.

#### **Les supports**

Les jurys ont remarqué la qualité des supports présentés et ont été sensibles à l'attention des candidats à leur égard pour offrir une bonne lisibilité du document : un exemplaire a été fréquemment prévu pour chaque membre du jury, ou une reproduction de bonne qualité, contrecollée sur un support rigide, de format suffisant pour accéder à une bonne lecture.

Les documents apportés ne sont pas sujets à notation mais témoignent d'une certaine forme d'implication du candidat.

Présenter des photos ou des films amateurs peut parfois être un choix peu favorable au candidat si cette préférence se fait au détriment du choix plastique. Il est vivement recommandé de relire les textes réglementaires pour s'assurer que le document visuel apporté répond aux normes de l'épreuve, tant du côté formel que du contenu.

#### **Les champs abordés**

Les différents champs des arts visuels sont représentés dans les propositions des candidats d'une manière inégale selon les départements. Le champ des compositions plastiques reste majoritaire avec toujours une prédominance des mouvements artistiques modernes ou contemporains (Surréalisme, Nouveaux Réalistes) et très peu de dessin. L'image, fixe ou animée, prend aussi une grande place dans l'éventail des présentations. Toutefois, on remarque la diversité des œuvres choisies.

Les jurys perçoivent nettement la prégnance des formations reçues par les candidats jusqu'à influencer sur les choix des œuvres, et les notions abordées. Pour exemple, cette année, la même œuvre de Magritte et le surréalisme ont été présentés à plusieurs reprises, avec le

risque de se suivre en fonction de l'ordre alphabétique du passage des candidats. Il est légitime de s'appuyer sur la question de cours ou d'actualité mais fortement conseillé de choisir une œuvre différente de celle étudiée en cours.

Il a été remarqué à plusieurs reprises lors de cette session, que des candidats repassant cette épreuve pour la seconde fois, ont de nouveau présenté le même document visuel sans rien changer du discours, même si la note obtenue précédemment n'était pas satisfaisante. Il semble aux jurys que ce choix n'est pas le bon et conseillent aux candidats de repenser leur prestation.

Il est préconisé de bien se renseigner sur le descriptif de l'œuvre, ses dimensions, son lieu d'exposition.

## **L'exposé**

Les exposés, préparés avec soin, sont pratiquement toujours déclamés par cœur. Quelques candidats ont réussi à partir d'une trame apprise et construite, à personnaliser leur discours en s'autorisant des interprétations personnelles ou des points de vue originaux qui assouplissent et affinent leur communication.

Le jury a donc été sensible aux candidats qui ont intégré avec habileté leur propos et ne se sont pas contentés d'une récitation avec un débit de paroles non maîtrisé. Le temps a été bien géré en règle générale et l'on ressent l'entraînement du candidat à l'épreuve.

Il est attendu que les candidats aillent au-delà de la simple description, de l'anecdote ou de l'énumération des éléments de leur image, une analyse plastique approfondie est à travailler. La lecture de l'image, l'analyse plastique des œuvres présentées sont sensiblement plus structurées et doivent éviter les redondances et banalités. Cette année, les jurys ont estimé que l'analyse plastique a été globalement de meilleure qualité mais manque encore de structuration et de précision dans les termes spécifiques pour les compositions plastiques et les autres domaines du visuel.

Il est recommandé de bien situer l'œuvre dans son contexte artistique, dans l'histoire de l'art et de connaître les autres œuvres de l'artiste.

La majorité des candidats a su argumenter le choix de l'œuvre. Certains ont éprouvé des difficultés pour exprimer leur ressenti, la dimension émotionnelle face à l'œuvre était souvent effacée. L'interprétation personnelle du document visuel était souvent d'ordre psychologique et peu plastique, avec un vocabulaire peu lié à la discipline artistique.

## **Connaissances culturelles et artistiques des candidats**

C'est toujours sur ce point-là que les candidats sont les plus fragiles et le manque de culture générale se fait sentir fortement. En dehors de l'œuvre présentée, peu d'entre eux approfondissent leur documentation sur l'artiste, ses autres œuvres, son évolution. Il est nécessaire d'être plus informé et de resituer l'œuvre dans la démarche artistique de l'artiste. Certains candidats ont pu mettre en réseau plusieurs artistes ou démarches de création, ce qui enrichit le propos, mais il faut se méfier des citations qui ne sont pas étayées par une vraie connaissance des œuvres. Il ne s'agit pas d'une somme de connaissances éparses à fréquenter, mais d'une synthèse, ou d'une liaison qui organise les savoirs.

Si l'option arts visuels est choisie, le candidat doit pouvoir montrer au cours de l'échange son intérêt et sa curiosité pour l'actualité artistique et culturelle. Les connaissances dans le domaine culturel, les lieux d'exposition, les musées du département ou de la capitale sont souvent très approximatives, voire inexistantes. Il est donc conseillé aux candidats de s'intéresser aux manifestations culturelles et artistiques et de s'informer. C'est certes un investissement personnel difficile à pratiquer dans une année de préparation de concours, mais c'est indispensable dans la logique de cette épreuve. Etre curieux, prendre le temps de pousser les portes des musées ou des lieux culturels pour pouvoir le faire avec ses élèves plus tard comme le demandent les programmes d'enseignement de l'école primaire est une exigence pour un futur enseignant.

Le questionnement du jury a parfois montré l'écart entre l'exposé bien préparé et les propos tenus ensuite durant l'entretien, souvent hésitant et lacunaire, notamment en ce qui concerne l'histoire des arts et les dispositifs nationaux.

Au delà de l'œuvre présentée, le jury souhaite vérifier si le candidat a commencé à se construire une véritable culture artistique.

### **Capacités de réinvestissement dans des situations pédagogiques**

Il a été noté une connaissance partielle des programmes de 2008 en arts visuels et une insuffisante information du nouvel enseignement Pratiques artistiques et Histoire des arts au cycle 3. Les futurs candidats sont invités à les lire d'une manière plus approfondie et à articuler leur proposition pédagogique avec les textes.

La majorité des candidats ont peu de recul par rapport à la pratique de la classe et ont des difficultés à se projeter dans la partie didactique. Leurs propositions pédagogiques relèvent encore souvent d'un catalogue d'activités où les objectifs d'apprentissage sont mal maîtrisés. Il s'agit de construire une réflexion autour d'une situation pédagogique, éventuellement d'une mise en projet, en évitant la liste d'exemples dans tous les cycles : comprendre une démarche, bannir la liste d'activités sans lien entre elles. Il est conseillé de réfléchir à l'enchaînement de ses activités, au rapport qu'elles ont entre elles et à leur structuration, afin d'éviter de s'égarer jusqu'à en oublier l'objectif d'apprentissage énoncé au départ.

Pour cette session, le choix des candidats s'est porté, hormis quelques exceptions, sur le cycle 3. Le choix de ce niveau n'exclut pas de s'interroger sur la mise en œuvre dans d'autres cycles et de consulter sérieusement les contenus des programmes d'enseignement de l'école primaire. Les jurys sont bien conscients que les candidats ne possèdent pas de pratique de classe réelle et qu'il leur est difficile de se projeter dans des situations précises d'apprentissage en arts visuels, mais les mises en œuvre doivent être plus rationnelles, moins idéalisées. Les candidats sont invités à expérimenter la séquence proposée pour évaluer la faisabilité des pratiques non limitées à la seule acquisition de techniques.

Certains jurys remarquent que des candidats relatent ce qu'ils ont vu dans des classes sans discernement. Toute expérience vécue gagne à prendre de la distance et à être l'occasion d'une réflexion didactique.

Il en est de même pour les liens entre les différents domaines disciplinaires qui restent des concepts vagues et peu explicites pour les candidats, ce qui est normal au vu de leur peu d'expérience professionnelle, mais qu'il est prudent de citer avec discernement, sans instrumentaliser les arts visuels.

### **Réaction des candidats face au document fourni par le jury.**

Tous les candidats se sont préparés à ce moment de l'épreuve qui reste un exercice difficile. Le document d'appui proposé par le jury pour élargir à un champ différent de celui qui a été choisi pour l'exposé montre bien la réactivité du candidat. La lecture immédiate du document n'est pas un exercice aisé et il convient de s'y entraîner pour prélever des indices d'analyse, sans oublier la lecture du cartel. Les candidats font plus ou moins la différence entre analyse plastique, symbolique et connaissances culturelles. Un travail sur une grille d'analyse (différents niveaux d'analyse) devrait les aider. Il a été noté une connaissance très succincte dans le champ cinématographique, même avec des films récents. Quant au champ photographique, la perception de l'image artistique n'est pas acquise pour beaucoup de candidats.

Il n'est pas demandé d'imaginer une situation pédagogique à partir de ce document, cet exercice est plutôt révélateur de la culture générale du candidat, de sa facilité à créer des réseaux, et à s'ouvrir à d'autres réflexions que celles déployées dans son exposé initial.

## **Connaissance des programmes**

Les compétences attendues sont connues en ce qui concerne la pratique et les dispositifs de mise en œuvre, toutefois les enjeux des arts visuels à l'école sont très rarement évoqués et à peine effleurés. Les questionnements sur la formation de la personne et sur une culture de la sensibilité sont peu appréhendés. C'est le versant technique des arts visuels qui est mis souvent en avant par les candidats, au détriment de l'expérience émotionnelle devant l'œuvre et l'élaboration de la pensée chez l'élève. L'enseignement d'Histoire des arts porte à la connaissance des élèves des œuvres de référence qui appartiennent au patrimoine ou à l'art contemporain, et ils convient à un futur enseignant de consulter les listes de référence pour y puiser à sa convenance selon son projet. Le parcours culturel et artistique pour l'élève tout au long de sa scolarité n'est pas considéré par les candidats.

Comme les autres années, les jurys ont su apprécier les candidats qui ont proposé des entrées dynamiques avec un rapport sensible à l'œuvre, nourri par une curiosité intellectuelle et artistique. Un entretien réussi reste celui qui permet un échange véritable avec le jury en sortant du système fermé des questions/ réponses.

## EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN 2<sup>ème</sup> partie

### Domaine de la Littérature de Jeunesse

Cette épreuve est incontestablement préparée sérieusement par les candidats, ils en respectent les attendus et proposent le plus souvent des prestations construites, cohérentes, en gérant le temps imparti de façon précise.

#### Choix des œuvres de littérature de jeunesse proposées par les candidats

Les candidats ont proposé cette année une **grande diversité de titres** d'œuvres de littérature de jeunesse, choisis pour la plupart dans les listes nationales de référence pour les cycles 2 et 3, les titres pour le cycle 3 représentant encore l'essentiel des propositions cependant. Les diverses commissions soulignent qu'on ne leur a pas présenté plus de deux fois la même œuvre, ce qui est positif. Les titres très connus sont en nombre restreint. Cette diversité a permis aux candidats de développer des exposés plus personnels et de mettre en valeur des présentations, des analyses littéraires originales.

**Les catégories** album, récit illustré, roman restent majoritaires dans les titres choisis par les candidats, mais le théâtre a été assez bien représenté cette année dans la plupart des commissions.

La poésie est toujours peu représentée, de même que la Bande Dessinée, sauf dans une commission. Le jury reconnaît que la présentation d'une BD requiert des connaissances spécifiques en arts visuels et reste un exercice difficile dans le cadre de cette épreuve.

Les œuvres du patrimoine littéraire classique sont un peu plus nombreuses que les autres années.

En règle générale, les candidats ont présenté des œuvres dont la qualité littéraire est reconnue.

**Les thématiques** développées sont elles aussi plus variées, et aucun jury ne signale cette année une tendance observée précédemment à traiter systématiquement de thèmes graves. Les candidats ont témoigné d'une bonne connaissance de l'œuvre choisie et fait la preuve le plus souvent que leur choix était approfondi.

Certaines commissions signalent cependant que le « coup de cœur » ne suffit pas à justifier un choix.

Il convient de rappeler aux candidats qu'ils peuvent présenter des ouvrages en dehors des listes de référence. Certains d'entre eux ont ainsi pu mettre en évidence leur amour de la littérature et leur culture personnelle. Cela suppose toutefois que l'ouvrage choisi soit suffisamment riche pour permettre de développer une analyse littéraire et des interprétations.

#### Lecture à haute voix d'un extrait de l'ouvrage présenté.

La plupart du temps, les candidats ont choisi un extrait d'une longueur correspondant à la définition de l'épreuve (une vingtaine de lignes), et ont présenté au jury une copie lisible de cet extrait. Une commission demande cependant de rappeler que le règlement de l'épreuve

stipule bien de donner au jury une copie de cet extrait. Comme le jury est composé de trois membres, il apprécie de disposer d'un extrait par personne.

Certains candidats proposent au jury un exemplaire de l'œuvre étudiée, ce qui n'est pas obligatoire mais facilite les échanges au cours de l'entretien.

Les candidats ont travaillé davantage cette année la lecture à haute voix, qui fait partie intégrante de l'épreuve, et ont donné l'impression de mieux percevoir les enjeux de la lecture littéraire. Le jury apprécie en effet la clarté de la lecture, la qualité de l'articulation, la pose de la voix, la capacité du candidat à respecter l'organisation syntaxique du texte, à en rendre le rythme, mais également la qualité de l'interprétation, et les efforts pour proposer une lecture expressive. Les lectures de grande qualité restent rares, mais les jurys mentionnent l'amélioration de cette dimension de l'épreuve, la variété plus grande des attitudes corporelles mettant en évidence que la lecture a été travaillée.

On peut donc recommander aux candidats de choisir judicieusement dans l'économie générale de l'œuvre l'extrait dont ils présentent la lecture à haute voix et de travailler la mise en voix de ce texte, la communication avec l'auditoire, l'expressivité, en s'entraînant concrètement. Dans le cas d'un texte poétique, il s'agit d'en faire percevoir le rythme, les sonorités, la musicalité. Pour un texte de théâtre, les choix de mise en voix doivent être perceptibles.

Des progrès restent à faire pour nombre de candidats dans l'articulation et le débit de la voix, souvent trop rapide. On rappelle également l'importance du respect de la ponctuation et la nécessité de marquer les liaisons.

L'intitulé de l'épreuve place la lecture du passage en première partie de l'exposé. Cette année encore, on observe que les candidats ont fait varier la place de la lecture à haute voix dans l'économie générale de leur exposé, et cela a donné souvent plus de sens à leur lecture, à leur propos. Cette modalité est donc à encourager.

## Exposé

Les candidats ont incontestablement préparé cette épreuve avec soin. Ils ont construit des exposés structurés, au contenu clair et cohérent. Ils ont su majoritairement gérer le temps imparti avec précision.

Le plan de ces exposés respecte les règles de l'épreuve, il comporte une analyse de l'œuvre et des utilisations pédagogiques. Une problématique est parfois annoncée, et une entrée particulière dans l'œuvre est choisie.

Le jury regrette cette année encore le caractère stéréotypé des exposés. Les prestations qui ont pris de la distance par rapport aux formats d'exposés standards, et il y en a eu un nombre non négligeable, ont été valorisées (analyse littéraire et pistes pédagogiques non systématiquement dissociées, analyse dégagant deux ou trois traits caractéristiques envisagés des deux points de vue littéraire et pédagogique, chacun étant relié à un réseau de lectures, etc.).

Le temps imparti étant très court, les candidats ont la tentation de dire le plus de choses possible, le plus vite possible, et la plupart récitent de façon très scolaire, voire mécanique, ce qu'ils ont appris par cœur. L'aisance à rendre le discours fluide et convaincant même s'il est appris par cœur fait la différence entre les candidats. Le jury est sensible également à l'aisance des candidats dans chacune des parties de l'épreuve, exposé et entretien avec le jury. Un trop grand écart de performance entre les deux parties de l'épreuve est au détriment du candidat.

L'épreuve vise en outre à apprécier la capacité du candidat à mettre en évidence les raisons de son choix, ce qui sous-entend que la dimension de la réception du texte a toute sa place dans l'exposé. Les prestations dessinant les lignes de force de l'œuvre, et choisissant dans sa complexité **quelques** entrées en lecture particulièrement saillantes ont été très

appréciées. C'est une approche réfléchie de l'œuvre qui est attendue, et non pas une accumulation d'informations dans chaque rubrique du plan.

On attend également du candidat qu'il sache accueillir d'autres lectures possibles de l'œuvre proposées par le jury. Les candidats qui savent « rebondir » sur les questions du jury en ce sens sont valorisés.

Au cours de l'exposé, les candidats sont appelés à résumer les éléments essentiels de l'ouvrage choisi. La capacité à construire **un résumé synthétique, en articulation avec les points mis en évidence dans l'analyse de l'ouvrage**, est appréciée très positivement par le jury.

**L'analyse littéraire de l'ouvrage proposé est un critère très discriminant.** Les candidats se montrent dans l'ensemble capables de formuler une analyse narratologique satisfaisante, ils pointent très justement des notions telles que le point de vue, la focalisation narrative, l'énonciation, la figure littéraire, l'archétype, les temps du discours... . En revanche, ils font peu de remarques concernant la langue, l'écriture, le style des auteurs, mais ont quelques connaissances concernant les genres littéraires auxquels appartiennent les ouvrages présentés. La dimension symbolique du texte leur échappe souvent. Les exposés qui mettent ces éléments en valeur sont évidemment remarqués.

Lorsque l'œuvre choisie est un album, la plupart des candidats savent prendre en compte les illustrations, sans approfondir encore suffisamment l'articulation texte-images pour en tirer des significations.

L'analyse porte sur l'ensemble de l'ouvrage, mais le jury attend également qu'elle mette en évidence le statut particulier de l'extrait lu par les candidats. Or, on constate souvent que les candidats n'ont pas réfléchi réellement à cette articulation, qui fait souvent l'objet de questions dans l'entretien avec le jury.

On note une difficulté de certains candidats à bien distinguer ce qui est le « cœur » de l'œuvre et les thématiques présentes dans l'ouvrage. Ce n'est pas en effet l'accumulation des thématiques qui est attendue, mais la capacité du candidat à repérer les lignes de force de l'ouvrage. Bien des candidats ignorent la notion d'univers référentiel qui est pourtant indispensable à la compréhension d'une œuvre. Cet angle d'analyse permet en outre d'éviter les écueils d'une approche trop interprétative.

**Les enjeux et les valeurs portés par les textes** sont dégagés de façon générale avec conviction, et les valeurs morales sont les plus développées. Le jury met l'accent sur la faiblesse des analyses esthétiques, proprement littéraires d'une part, ou du domaine plastique, visuel d'autre part. C'est une dimension de la littérature de jeunesse qui est encore mal connue ou comprise des candidats.

**Les usages pédagogiques** proposés par les candidats cette année relèvent encore souvent du catalogue d'activités, mais on ne retrouve plus la tendance à instrumentaliser la littérature dans le cadre de projets plus larges concernant un thème d'histoire, de sciences, ou d'éducation civique.

Le jury apprécie les candidats qui savent, dans un catalogue d'activités possibles, choisir et développer celles qui correspondent réellement aux caractéristiques de l'ouvrage choisi et qui savent le justifier.

En effet, beaucoup de candidats font les mêmes propositions d'activités quelques soient les livres choisis ( lecture à voix haute, résumé, débat interprétatif, écriture d'un extrait en changeant de point de vue, écriture d'imagination, écriture de la suite d'un épisode, rédaction du carnet de lecteur, portrait d'un personnage...) laissant supposer que les livres sont interchangeable. On attend d'eux au contraire qu'ils développent les activités susceptibles de contribuer à la compréhension par les élèves de l'ouvrage particulier qu'ils ont choisi.

Le débat interprétatif est souvent cité par les candidats, qui en maîtrisent rarement les objectifs et le font porter sur des aspects de l'œuvre qui ne sont pas toujours pertinents. Le carnet de lecteur est également cité, sans que les candidats témoignent d'une représentation précise de cet outil.

Cette partie de l'exposé mérite bien évidemment l'indulgence du jury puisque les candidats n'ont pas d'expérience de l'enseignement, mais leurs propositions d'activités, qui s'adressent à un élève idéal, le plus souvent de cycle 3, sans difficulté de lecture ni de compréhension, sont souvent assez naïves et superficielles. En outre, la dimension de l'évaluation de connaissances ou de compétences est le plus souvent absente de la réflexion des candidats dans le domaine de la littérature.

La plupart des candidats proposent des **misés en réseau** d'ouvrages pertinentes, mais ceux qui connaissent très bien toutes les œuvres dont ils parlent se démarquent nettement des autres, de même que ceux qui hiérarchisent les réseaux en fonction de l'analyse de l'œuvre qu'ils ont conduite. Le regroupement d'œuvres n'est pas un simple artifice en effet mais bien une façon d'approfondir une piste de compréhension de l'œuvre choisie.

En général, les candidats développent un ou deux réseaux, en précisant la nature des rapprochements effectués, d'ordre le plus souvent thématique, parfois littéraire. Les regroupements par auteur sont également pertinents, mais le jury encourage les candidats à développer des réseaux autour de genres littéraires, de procédés d'écriture, de constructions narratives dans lesquels peuvent figurer des œuvres du patrimoine. Certaines mises en réseau font intervenir astucieusement des œuvres picturales, de cinéma, etc., ce qui témoigne d'une ouverture culturelle appréciable. Le jury insiste sur la nécessité de savoir justifier les liens établis entre les œuvres.

## **Entretien avec le jury**

Cette partie de l'épreuve doit permettre de vérifier qu'au delà du texte présenté, le candidat a su construire une culture véritable de la littérature de jeunesse et s'est doté d'une réflexion littéraire et didactique suffisante.

Ces éléments sont très discriminants.

Or, si les candidats sont convaincants, souvent passionnés, lorsque les questions portent sur leur interprétation ou la justification de leurs choix, ils manquent encore souvent de références en dehors des œuvres qu'ils présentent.

De façon générale, la connaissance de la littérature de jeunesse reste encore trop limitée, même si le nombre de candidats ayant fait l'effort de se documenter est plus important. Il est indispensable de construire en amont de l'épreuve cette culture littéraire qui fait toute la différence entre les candidats. Connaître quelques univers d'auteurs de littérature jeunesse, divers ouvrages appartenant à un genre spécifique, ou mettant en scène des personnages caractéristiques, par exemple, facilite l'entretien avec le jury, qui porte souvent sur les liens de l'œuvre présentée avec d'autres œuvres de littérature de jeunesse, de littérature générale classique ou contemporaine ou avec d'autres domaines artistiques.

Les bons candidats se démarquent par cette capacité à convoquer des œuvres dans différents domaines artistiques et culturels, en mobilisant leurs connaissances et leurs références.

L'entretien révèle par ailleurs la capacité des candidats à s'interroger à nouveau à l'occasion des questions posées par le jury, à préciser ou approfondir leurs analyses, et à engager un dialogue constructif.

C'est en effet un critère de l'épreuve d'entretien que d'être réceptif aux questions du jury, de moduler sa réflexion en acceptant parfois de prendre une direction différente de celle que l'on a préparée, et d'être ouvert à des questions qui peuvent porter sur la langue, l'écriture, les liens avec d'autres œuvres ou courants esthétiques, littéraires.

Même lorsque la culture dont ils font preuve reste superficielle, on observe de la part des candidats un intérêt sincère pour la littérature de jeunesse et pour son enseignement, ce qui est un élément de satisfaction non négligeable pour le jury, cette année encore.

## EPREUVE ORALE D'ENTRETIEN 2<sup>ème</sup> partie

### Domaine de la Musique

	LOIRE ATLANTIQUE	MAINE ET LOIRE	MAYENNE	SARTHE	VENDEE
NOMBRE DE CANDIDATS	85	29	18	30	
NOMBRE D'ABSENTS	2	0	1	0	
MEILLEURE NOTE	20	20	18	20	
NOTE LA PLUS FAIBLE	04	04	04	06	
<b>MOYENNE DU JURY</b>	<b>12,9</b>	<b>12,57</b>	<b>13,17</b>	<b>12,75</b>	
NOMBRE DE NOTES INFÉRIEURES A LA MOYENNE DÉPARTEMENTALE	39	12	6	18	
NOMBRE DE NOTES INFÉRIEURES A LA MOYENNE (10)	18	8	3	6	
NOMBRE DE NOTES SUPÉRIEURES OU ÉGALES A 15	31	10	9	10	
NOMBRE DE NOTES EXCELLENTE (18, 19 et 20)	9	6	1	7	

#### QUELQUES CONSEILS QUI PERMETTRONT AUX CANDIDATS D'AMÉLIORER LEUR PRESTATION :

- **Quant à l'interprétation de l'œuvre musicale :**
  - Pour les chanteurs
    - Choisir une oeuvre bien adaptée à ses capacités vocales en privilégiant plutôt la qualité que la quantité. Ne pas hésiter à choisir des chants plus simples à interpréter.
    - Ne pas hésiter à contrôler sa note de musique de départ à l'aide du clavier présent dans la salle.
    - Prévoir de préférence, les supports partitions et textes en nombre suffisant pour tous les membres du jury. Si la partition est présentée, il est conseillé de bien la respecter sinon, présenter uniquement le texte.
  - Pour les instrumentistes
    - Choisir une oeuvre bien adaptée à ses capacités. Il est conseillé d'apporter une partition au jury. Celle-ci devra être respectée.

- Attention au temps d'installation pour les instrumentistes particulièrement. Pour éviter d'empiéter sur le temps de l'épreuve, prévoir le montage en salle de préparation ou au tout début des 50 minutes.
  
- **Quant au commentaire pédagogique :**
  - Eviter de bâtir son exposé sur une version chantée que le jury ne connaît pas.
  - Sélectionner, en relation avec les textes officiels, quelques pistes pédagogiques pertinentes en évitant un catalogue trop stéréotypé d'activités.  
Ne pas traiter obligatoirement tous les cycles si le chant ne convient pas.
  - Rester vigilant à ne pas utiliser des termes techniques ou vocabulaire non maîtrisés.
  
- **Quant à l'entretien avec le jury :**
  - Se préparer à toute proposition d'écoutes d'extraits d'œuvres
  - Proposer des pistes pédagogiques en lien avec des points d'analyse facilement repérables. Ne pas hésiter à faire des propositions pour le cycle 1 et 2 également.
  - Pour les candidats instrumentistes, être prêt à chanter si nécessaire pour illustrer certains éléments d'analyse retenus dans cette seconde partie de l'épreuve.
  - Penser à élargir, dans la mesure du possible, le contenu pédagogique et culturel des réponses en les plaçant dans une perspective professionnelle de futurs professeurs d'école.

## **EPREUVE ORALE DE LANGUE VIVANTE ETRANGERE SANS PROGRAMME**

### **Allemand**

#### **1. Statistiques :**

Epreuve obligatoire : 35 candidats présents, moyenne de 13,52.

Epreuve facultative : 31 candidats présents, moyenne de 12,81.

Le jury constate avec une grande satisfaction une augmentation significative du niveau général dans les deux épreuves. Les moyennes augmentent de 2 à 3 points par rapport à l'année précédente. Les candidats prennent l'épreuve de langue vivante davantage en compte et on peut remarquer une bonne préparation de la plupart d'entre eux.

#### **2. Epreuve**

Rappel : l'épreuve dure 20 minutes et comporte d'abord une présentation du document par le candidat, ensuite la lecture d'un passage et enfin l'entretien avec le jury.

- **Présentation du document :**

Il s'agit le plus souvent de textes tirés de journaux qui sont fréquemment remaniés pour les besoins de l'épreuve. Il est donc inutile d'insister sur la composition du texte comme on peut le faire pour l'explication d'un texte littéraire. Il suffit d'identifier rapidement le texte et de présenter le sujet de façon claire. Nous conseillons d'éviter de réutiliser des expressions tirées du texte que l'on n'a pas comprises. Cela peut donner lieu à des non-sens ! Il vaut mieux reformuler avec le vocabulaire que l'on maîtrise et utiliser son bon sens quand on n'a pas tout compris. De la même façon, il vaut mieux éviter des structures trop littéraires qui enchaînent de nombreuses subordonnées. Ces phrases ne relèvent pas du registre de la langue orale et sont souvent une source d'erreur. Ces très longues phrases sont aussi difficiles à comprendre et le candidat a tendance à oublier un élément en cours de route, le plus souvent le verbe. Il faut découper ces structures et faire des phrases plus brèves et plus faciles à comprendre lors d'une épreuve orale. Ensuite, le candidat a la possibilité dans son exposé de donner un avis personnel et pourquoi pas de problématiser le sujet du texte. Ceci permettra d'enchaîner plus aisément pendant l'entretien. En revanche, il est inutile de parler de ses expériences personnelles à ce moment de l'épreuve, elles peuvent être abordées pendant l'entretien avec le jury.

Lecture :

Nous conseillons aux candidats de revoir la lecture de tout ce qui est chiffré : date, année, heure, prix...

Date : *am 16. November* : *am sechzehnten November*

Années: 2008: *zweitausendacht* mais 1989: *neunzehnhundertneunundachtzig*  
Heure: 10:45 Uhr se lit „*zehn Uhr fünfundvierzig*“  
Prix: 3,50 Euro se lit « *drei Euro fünfzig* »

La lecture des mots d'origine étrangère peut poser problème. En règle générale, on essaie de respecter la prononciation d'origine, notamment pour les mots anglais : *website* se lit comme en anglais, le mot allemand *Webseite* existe également. De la même façon, on prononce *Werbespot* à l'anglaise et non en lisant « *Werbeschpott* ».

Les mots empruntés au français gardent leur prononciation, comme par exemple « *Journalist* », « *Restaurant* ».

Mais un mot comme « *Projekt* » se lit à l'allemande, il est assimilé à la langue allemande.

Nous invitons les candidats à faire attention aux voyelles allemandes qui peuvent être infléchies ou non, et cela est toujours indiqué par l'orthographe.

Il ne faut pas confondre « *der Baum* » (arbre au singulier) et « *die Bäume* » (au pluriel) ou encore « *er konnte* » (il pouvait) et « *er könnte* » (il pourrait). L'inflexion est toujours chargée de sens et un mauvais emploi peut produire un contre sens.

Enfin, la lecture du groupe « *ch* » a parfois été problématique. Il dépend de la voyelle qui précède. Si celle ci est fermée, on prononce le « *Ich-Laut* » comme pour le verbe « *bestechen* » et également le mot « *Bestechung* ».

- **Entretien :**

Nous rappelons nos attentes pendant l'entretien :

- Le candidat doit être capable de comprendre des questions courantes sans que le jury ait besoin de reformuler.
- Le candidat doit être familiarisé avec le vouvoiement et comprendre quand on s'adresse à lui personnellement.
- Il doit être capable de réagir de façon spontanée et avoir des connaissances sur le monde.

Les textes sont le plus souvent tirés de journaux récents et traitent des problèmes de l'actualité des pays germanophones. Il est donc indispensable de s'informer sur cette actualité. On attend par exemple des candidats d'être au courant des dirigeants politiques des pays concernés : Allemagne, Autriche et Suisse. De connaître les villes importantes et de savoir les placer. De connaître l'histoire récente de l'Allemagne. De connaître les sigles « DDR » et « BRD » et de savoir ce qu'ils veulent dire. Les candidats doivent connaître l'histoire d'immigration dans les pays germanophones et la situation des « *Deuschtürken* » et des « *Russlanddeutschen* » par exemple. Un jeune adulte français devrait pouvoir citer quelques auteurs allemands, connaître des peintres célèbres, des compositeurs et aussi la musique actuelle. Il doit aussi avoir des connaissances sur les habitudes alimentaires, les traditions et le système scolaire des pays germanophones. Enfin, il devrait connaître quelques films très connus comme « *La vie des autres* » et « *Good bye Lenin* ».

Quelques expressions erronées qui revenaient fréquemment :

- Attention aux verbes de déplacement : « *gehen* » est réservé au déplacement à pied ! Pour les grands trajets, il faut utiliser « *fahren* » ou éventuellement « *fliegen* » (avion).
- Nous avons constaté un mauvais emploi du verbe « *lernen* ». Il faut utiliser « *erfahren* », si l'on veut dire que l'on a appris une information nouvelle.

- Il est bon de revoir les noms de pays en allemand. On dit «*Kroatien*» et non «*Croatia*», on dit «*Russland*» et non «*Russia*».
- Certains verbes posent des problèmes de construction : «*sich interessieren für*», «*sich kümmern um*» : *Wofür interessieren Sie sich ? Ich interessiere mich sehr für Politik. Er liest dieses Buch, weil er sich für Deutschland interessiert. Die Mutter kann sich nicht um die Tochter kümmern. Der Vater, der sich morgens um die Tochter kümmert, arbeitet in einer Bar.*
- Et enfin un grand classique : on ne dit pas „*Der Text spricht ...*“, c’est un gallicisme. Il faut dire : „*Im Text geht es um ..., Es handelt sich hier um .... Der Text handelt von ...*“

En conclusion, nous pensons qu’une préparation sérieuse est indispensable. Si le contact avec la langue allemande est lointain, il est conseillé de rafraîchir ces connaissances à la fois linguistiques et culturelles.

## Anglais

### Recommandations à l’attention des futurs candidats

1. L’épreuve prend appui sur la note de service n°2005-083 du 16 mai 2005 relative aux programmes permanents des concours de recrutement de professeurs des écoles (BOEN n°21 du 26 mai 2005). Il importe de s’y référer.
2. Le niveau requis pour cette épreuve correspond au **niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence** pour l’épreuve obligatoire comme pour l’épreuve facultative.

### Le déroulement de l’épreuve

La présentation des grandes lignes du texte.

Une fois les grandes lignes du texte dégagées, il importe de structurer son exposé, de dégager une problématique en respectant le temps imparti. Un exposé trop court (<2mn) ne permet pas d’évaluer la capacité à prendre de parole en continu. De même, il importe de se dégager de ses notes : elles constituent simplement des repères permettant d’articuler son discours. La relecture intégrale de ses notes est déconseillée.

Lors de cette présentation structurée, un vocabulaire choisi (connecteurs logiques) et enrichi ainsi que des phrases plus complexes permettront d’apprécier le niveau de langue. Le candidat prendra soin de bien identifier les parties concernant la présentation du texte et les prises de position personnelles sur ce texte. Ces dernières pourront servir de points d’appui lors de l’entretien.

La lecture orale doit faire l’objet d’un entraînement préalable de la part des candidats. L’écoute de divers supports, puis l’enregistrement et la réécoute permettront d’évaluer ses propres performances. Des prises en compte, lors de cet exercice, des spécificités de la langue anglaise telles que l’intonation et l’accentuation sont encouragées, et ce malgré des erreurs de prononciation qui restent concevables au niveau B2. Cette lecture peut être lente et posée tout en restant vivante, si cela permet une meilleure diction.

Même si l’épreuve se déroule à partir d’un support écrit, il est recommandé aux candidats d’écouter très régulièrement la langue authentique (radio, films en VO, podcasts...) afin de pouvoir reproduire correctement les schémas intonatif et accentuel et la bonne réalisation des phonèmes.

L’entretien doit permettre au candidat de montrer sa capacité à développer la (les)

problématique (s) qui se dégagent du texte, à émettre un point de vue personnel, mais le candidat doit surtout, à cette étape, savoir prendre en compte les questions du jury. Des réponses argumentées sont préférables à des réponses laconiques, même si la syntaxe et le vocabulaire sont basiques. En effet, le candidat doit montrer son aptitude à communiquer. Cette épreuve doit aussi permettre au candidat de mettre en valeur ses qualités quant à son savoir-être (écoute, attitude, regard, voix...).

Le candidat peut, s'il le souhaite, rattacher tel aspect du texte à son expérience personnelle. Par ailleurs, il est attendu que le candidat fasse référence lors de son exposé aux apports culturels mis en avant dans le texte et montre donc une connaissance culturelle élémentaire sur les pays anglo-saxons. Cette connaissance doit être enrichie, au cours de son année de préparation du concours par une prise d'informations régulière sur différents médias anglo-saxons (radio, internet, journaux ou magazines, beaucoup de textes étant extraits de sites d'informations anglo-saxons).

Cependant, il est important de souligner que seules les compétences linguistiques sont évaluées au cours de cet entretien : les questions et les avis émis en lien avec l'évocation de situation de classe ou avec la problématique soulevée par le document n'entre aucunement dans la notation de l'épreuve.

La plupart des candidats ont pris en compte l'obligation de préparer l'épreuve et donc d'enseigner une langue. On note cependant chez un certain nombre d'entre eux un lexique pauvre et peu de prise en compte des spécificités phonologiques de la langue.

- Les résultats sont en amélioration par rapport à la session de juin 2007 :

- 2007 : 11,7 de moyenne académique
- 2008 : 12,36 de moyenne académique
- 2009 : 12,47 de moyenne académique

Une préparation sérieuse de la majorité des candidats est observée.

- Les mêmes commentaires s'appliquent à l'épreuve facultative.

Cependant comme l'an passé, les résultats sont en retrait (par rapport à l'épreuve obligatoire) :

- 2007 : 10,8 de moyenne académique
- 2008 : 12,00 de moyenne académique
- 2009 : 11,42 de moyenne académique

## Espagnol

### 1 - Les textes concernant l'épreuve :

Se référer à l'Arrêté du 10 mai 2005 fixant les modalités d'organisation des épreuves du concours de professeurs des écoles (B.O.E.N. N°21 du 26 mai 2005).

Il est exigé une correction et une richesse de langue correspondant au niveau B2 du *CECRL* (réf. P.26 et 27 du document) : de vagues souvenirs scolaires ne permettent pas la compréhension d'un texte en langue espagnole, sa présentation pendant 5 minutes et des échanges oraux pendant un quart d'heure..

**Ce degré de compétence concerne tout autant l'épreuve obligatoire que l'épreuve facultative.**

De manière générale, nous avons constaté cette année que les candidats étaient bien préparés à l'épreuve et qu'ils avaient dans leur ensemble pris en compte les

recommandations écrites des années précédentes, tant au niveau des exposés que dans le cadre des échanges.

## **2 - Nous insisterons cette année sur les points suivants :**

Certains candidats font des erreurs importantes sur le plan phonologique :

→ Revoir les lettres de l'alphabet (pour les initiales et sigles, présents dans les textes) et les chiffres.

→ Travailler aussi la prononciation et certains phonèmes (r/J ex : *mujer* et non *murer*) ; ne pas accentuer la finale des mots (« *importante* » pour « *importante* »).

→ Plus généralement, se préparer en écoutant des émissions de radio, des films en V.O., des podcasts, afin d'acquérir le niveau phonologique requis (accentuation, intonation et prononciation).

### A / La présentation du texte :

Les exposés étaient bien construits la plupart du temps.

Ce moment permet d'évaluer la prise de parole en continu et il ne s'agit en aucun cas d'une lecture de ses notes : cet exposé doit être clairement adressé au jury (les aspects non verbaux tels que la voix et le regard sont eux aussi évalués).

Il nous semble judicieux d'effectuer en préliminaire une présentation courte de son exposé puis de dégager les axes thématiques du document.

Certains candidats, s'ils avaient une compréhension correcte du texte, pouvaient parfois céder à la présentation linéaire ou un résumé allant jusqu'à la paraphrase : veiller à prendre du recul, analyser, mettre les idées en perspective et dégager dans la conclusion une problématique démontrant une compréhension approfondie du document.

Bien respecter les 5 minutes de prise de parole demandée : ni plus ni moins.

### B / La lecture de l'extrait du document :

La lecture est plutôt satisfaisante dans l'ensemble. Néanmoins, nous recommandons de s'entraîner à lire en oralisant des documents en espagnol afin d'éviter une lecture hachée, hésitante, des reprises de mots, des erreurs de prononciation ou d'accentuation : la lecture doit être fluide. Veiller aussi à mettre le ton.

### C / Entretien avec le jury :

Les candidats, dans leur ensemble, se sont exprimés dans une langue correcte, voire de qualité, avec une richesse lexicale et syntaxique qui allait au-delà du niveau B2 pour quelques-uns.

Mais pour certains, des bases sont à revoir... : confusions SER et ESTAR, HABER et TENER, 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> personnes des verbes, accords de noms communs et d'adjectifs, méconnaissance du genre des mots....

Les jurys ont parfois perçu un bon niveau de compréhension, des idées intéressantes, mais le niveau de langue insuffisant limitait l'expression.

Penser à développer, à argumenter et à justifier ses réponses en s'appuyant sur des exemples, des témoignages,... : le jury apprécie lorsque le candidat ne se contente pas de réponses courtes ou vagues mais sait *rebondir*, illustrer un point de vue, avancer une opinion et l'argumenter.

Le candidat doit s'attendre à des questions ouvertes portant sur le texte et d'autres thèmes, notamment sur des aspects élémentaires de civilisation hispanique (aspects géographiques, culturels et de civilisation, faits de société,...). Préparé à cela, il évitera ainsi de tomber dans des « lieux communs ».

Le document d'accompagnement de l'espagnol (programmes 2002) donne quelques pistes culturelles. Il reste utilisable en tant que document de travail.

Enfin, nous encourageons le candidat à mettre en valeur son expérience personnelle.

## Italien

Nombre de candidats : 22

Moyenne : 13/20

Note la plus élevée : 18

Note la plus basse : 6

Cette année le niveau était assez élevé et homogène tant parmi les candidats présentant l'italien comme langue obligatoire que parmi ceux qui présentaient cette langue en option facultative.

Certains candidats avaient même un excellent niveau notamment ceux qui avaient bénéficié d'un séjour à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus.

Seuls quelques candidats méconnaissent encore les exigences du concours et n'ont pas le niveau requis pour présenter l'épreuve. Saluons néanmoins que l'ensemble des candidats ont su respecter la durée fixée de cinq minutes pour le compte rendu du texte et que le contenu était correctement étayé.

Enfin, nous pouvons regretter qu'un bon nombre de candidats négligent l'accentuation et la prononciation. Or l'éducation de l'oreille, la sensibilisation à des intonations et des sons nouveaux nous semblent être un des intérêts majeurs de l'"apprentissage" des langues vivantes à l'école primaire.

## Portugais

Les candidats manquent de préparation à l'épreuve. Très peu de candidats ont dû suivre des cours de portugais parce que tout simplement il n'y en a pas. Ceci étant dit, nous conseillons vivement aux candidats de s'inscrire au CNED, ce qui peut être utile pour le lexique et la grammaire, au lieu de rester sur quelques bases mal acquises. Il ne suffit pas d'avoir quelques notions de la langue pour pouvoir se présenter de manière efficace à l'épreuve.

Quant à l'épreuve proprement dite, nous attendons des candidats un peu plus de perspicacité pour tirer parti d'un texte qui peut sembler banal et anodin. Il faut que les candidats restent simples et spontanés, sans chercher à faire des phrases trop compliquées, bien au contraire : il faut faire des phrases simples et claires mais grammaticalement correctes, dans la mesure du possible, ce qui n'était pas toujours le cas. Il faut, aussi, savoir prendre des initiatives au niveau de la parole et des idées, savoir prendre une position et savoir la défendre sans que le jury soit obligé de poser mille et une questions pour pouvoir tirer quelque chose du candidat.

Nous conseillons aussi de lire les journaux en portugais, d'écouter la radio, de regarder la télévision, tirer parti de l'Internet qui est maintenant accessible à tous.

## Breton

(rapport commun établi pour les Académies de RENNES et de NANTES : Concours externe public bilingue, langue régionale ; Concours externe privé bilingue, langue régionale ; Second concours interne public bilingue, langue régionale ; Second concours interne privé bilingue, langue régionale).

Deux candidats étaient inscrits au concours externe public bilingue ouvert au titre de l'Académie de Nantes, qui proposait un poste pour la session 2009.

### Ecrit

- **Commentaire**

Le texte proposé au commentaire « *Chapel Itron Varia ar Sklaerder* » décrit la chapelle Notre Dame de la Clarté près de Perros-Guirec et en raconte l'histoire. Le document, qui ne présentait pas de difficulté particulière, était de nature à bien évaluer les compétences des candidats en compréhension et en expression. Il permettait aussi d'appréhender leur culture générale et leur connaissance des réalités régionales : la géographie de la Bretagne, la place des « pardons » dans la civilisation bretonne et l'importance du thème de la mer dans la littérature écrite et orale.

101 copies ont été remises, soit une augmentation intéressante par rapport au concours 2008 (76 copies). A noter également que 75 candidats ne se sont pas présentés aux épreuves, c'est-à-dire 43 % des inscrits.

La moyenne des copies corrigées est de 9,20. Mais la moyenne traduit des réalités très diverses car si 47 copies obtiennent une note égale ou supérieure à 10 (9 candidats ont même 15 ou plus) il est surprenant que 25 copies aient une note éliminatoire (de 1 à 5) en breton dans l'épreuve de langue du concours bilingue. L'extrême pauvreté du niveau de langue de ces candidats, tant au niveau de la compréhension que de l'expression, interpelle cette année encore les correcteurs.

En ce qui concerne le commentaire proprement dit, on formulera quelques remarques :

- le jury attache beaucoup d'importance à la correction et la richesse de la langue. Il apprécie les réponses claires, argumentées, structurées mais cependant concises. Il déplore que certaines copies soient difficiles à lire et invite les candidats, futurs professeurs des écoles, à soigner leur écriture.
- la connaissance de la Bretagne géographique et historique (départements, villes, pays) est indispensable pour un futur professeur des écoles bilingues
- les candidats doivent être en mesure d'aborder des sujets de société et de civilisation, de les présenter et de les analyser
- quand le candidat est invité à donner son opinion sur une question, c'est bien évidemment la construction de son argumentation qui est évaluée par le jury et non son opinion
- quelques erreurs grammaticales reviennent de façon récurrente dans les copies à partir de la langue source: la place du verbe dans la phrase, les mutations consonantiques, confusion entre la conjugaison personnelle (synthétique) et la conjugaison impersonnelle (analytique)
- le jury a été surpris par la faiblesse de culture générale de plusieurs candidats et plus particulièrement de la culture bretonne

- à l'inverse, le jury a noté avec satisfaction cette année la présence d'excellentes copies – en nombre limité certes – qui témoignent d'une très bonne maîtrise de la langue bretonne et de la culture bretonne

Pour chaque question, la moitié des points était accordée à la qualité et la correction de la langue. Ces points étaient attribués de la façon suivante : un quart des points pour la conjugaison et la place du verbe dans la phrase, un quart des points pour l'orthographe et les mutations consonantiques, un quart des points pour les phrases complexes (avec subordonnées) et un quart des points pour la richesse et la précision du vocabulaire. Mais aucun point n'était, bien évidemment, accordé à la langue lorsque la réponse était erronée ou indigente.

### • **Version**

Cet exercice permet de bien évaluer la compréhension en langue bretonne ainsi que la précision et la rigueur du maniement de la langue française.

Il convient certainement de rappeler que traduire n'est pas restituer les mots dans une autre langue, il s'agit bien au contraire de rendre le sens, le style, le ton du texte originel. De très bonnes copies témoignent d'une bonne compréhension du texte et d'une expression juste et de bonne qualité en français. Mais en même temps le jury a souvent noté une maîtrise insuffisante des techniques de traduction. Certains candidats font preuve de bonnes compétences en breton dans le commentaire mais proposent des versions très moyennes voire inexistantes. Le jury est enfin surpris de constater que de nombreux candidats ont une orthographe défailante en français (orthographe d'usage, conjugaisons, accords...) et ne maîtrisent pas les niveaux de langue (langue soutenue et langue familière). Si le jury a sanctionné ces fautes d'orthographe et les erreurs de niveau de langue, il a aussi en revanche accordé des points « bonus » pour les « trouvailles » de traduction et les passages de grande qualité (par exemple : clocher, l'homme de barre, jaillir...).

## **Oral**

L'oral du concours de recrutement de professeurs des écoles « spécial langues régionales » 2009 a été globalement d'un bon niveau. Les candidats ont souvent fait preuve d'une très bonne maîtrise de la langue bretonne ainsi que d'une capacité d'analyse et de réflexion de qualité. Le jury a particulièrement apprécié certaines prestations d'un niveau élevé.

L'objectif est d'évaluer la compétence linguistique des candidats à travers leur capacité à commenter un texte, à lire un extrait de ce texte et à élaborer un échange lors de l'entretien. Le candidat doit montrer son aptitude à communiquer, à rebondir, à élargir la discussion et à prendre des initiatives dans la conversation. L'entretien démarre par une prise de parole en continu d'environ cinq minutes et il est souhaitable que les candidats utilisent tout ce temps. Le jury a été surpris de constater que certains candidats s'arrêtent au bout de 3 minutes.

Le document proposé à la sagacité des candidats est avant tout prétexte à discuter, à échanger sur les thèmes qui y sont abordés, puis à élargir la discussion. Libre aux candidats de proposer, ou non, une utilisation possible en classe.

Il est peut-être utile de rappeler que si le document est inconnu des candidats, il l'est aussi du jury. Il faut donc ne pas hésiter à ouvrir la discussion en fin d'exposé, à évoquer l'actualité récente ou plus ancienne, des lectures ou des films, dans l'objectif d'ouvrir des pistes pour l'entretien. Plutôt que de paraphraser le texte, il est plus pertinent de dégager une problématique.

Rappelons que le jury attend des candidats un niveau de langue correspondant peu ou prou au niveau C1 du CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les

Langues). Etre en dessous de ce seuil ne permettrait pas d'enseigner correctement et facilement en langue bretonne dans les filières bilingues ou immersives. La réussite de cette épreuve dépend pour beaucoup de la pratique orale régulière de la langue dans les mois (les années ?) qui précèdent l'épreuve.

Certains candidats en cours d'apprentissage de la langue ont à nouveau su montrer leur capacité à présenter un texte. Toutefois, les imprécisions, les manquements, et les fautes de langue se révèlent encore plus visibles lors de l'entretien. Le jury ne peut qu'encourager ces candidats à approfondir leur apprentissage de la langue.

Cette épreuve étant une épreuve de langue, et bien qu'il ait été mainte fois plus qu'agréablement surpris par la qualité du breton qu'il entendait, le jury a été quelques fois déçu du manque de richesse lexicale de certains candidats. Cette épreuve de breton amène les candidats à réfléchir et à s'exprimer sur des sujets d'actualités ou de société et ils se doivent de maîtriser un vocabulaire assez riche pour dépeindre leurs sentiments sur de tels thèmes. Ainsi chez certains candidats, le breton est « sommaire » et manque d'expressions du breton populaire. A titre d'exemple, il faut, pour des sujets concernant la mort, savoir utiliser *anaon, en tu all, ankoù...* Des erreurs récurrentes sont à signaler : l'emploi de la préposition "da" par exemple, ne se fait que rarement à bon escient ; confusion fréquente entre le participe passé et l'infinitif du verbe ; utilisation de structures syntaxiques calquées sur la construction de la phrase en français (Sujet + Verbe + Complément).

Les lacunes en culture générale ont également été constatées. Pour un tel concours il est impératif de connaître des structures comme *Dastum, Strollad ar vro Bagan*, des radios comme *Radio Kerne, Arvorig FM, Radio Kreiz Breizh, Radio Bro Gwened* et des journaux comme "Ya", des sites internet en breton...et surtout de savoir en parler. Des références aux écrivains les plus connus sont également utiles. Les questions relatives à la culture et la langue bretonnes s'intègrent aussi dans des questions plus larges telles que l'éducation, le rôle des médias, le tourisme, les problèmes énergétiques... Si on ne demande pas aux candidats une connaissance encyclopédique, il est gênant qu'ils ignorent l'actualité ou n'aient pas d'avis.

Le jury a par ailleurs été surpris d'un certain manque de rigueur « phonologique » dans le breton de certains candidats. L'intonation est souvent plate et manque de couleur. Le breton a son génie propre et, même s'il varie d'un terroir à l'autre dans ses couleurs et ses accents, il obéit à des règles d'accentuations strictes qui ne peuvent être transgressées sans que la note finale des candidats en souffre. Peu importe le terroir, mais il faut que le breton soit de quelque part, sous peine de n'être de nulle part. On attend des candidats qu'ils s'expriment dans un breton correct du point de vue phonologique avec une bonne mélodie de phrase et un accent tonique marqué, se référant à un terroir déterminé.

Enfin, le jury déplore une utilisation fréquente chez certains candidats de tournures empruntées au français au détriment de la richesse syntaxique propre à la langue bretonne.

En conclusion générale, le jury déplore que, pour la troisième année consécutive, le niveau des candidats n'ait pas permis de pourvoir tous les postes offerts aux concours bilingues, tant pour l'enseignement public que pour l'enseignement privé catholique. La faiblesse de maîtrise de la langue bretonne étant bien souvent la raison du non recrutement.